

fête de la musique

JUILLET 2026

Regard sur ÉCUEILLÉ



St Barnabé
FESTIVITÉS



Rendez-vous aux jardins
COMPTE-RENDUS



Nouveaux élus

Bulletin municipal

Bonnes vacances



fête de l'école
ACTUALITÉS



Travaux du dojo et création de sanitaire

Le Mot du Maire

Depuis notre prise de fonction, l'équipe municipale est pleinement mobilisée pour répondre aux attentes des habitants et poursuivre le développement de notre commune. Notre engagement est guidé par une volonté constante d'écoute, de proximité et d'action au service de l'intérêt général.

Nous souhaitons également saluer l'investissement de Jean AUFRÈRE et de son ancienne équipe municipale. Certains projets dont nous assurons aujourd'hui la continuité ont été initiés sous leur mandat et participent à la dynamique de notre commune. Nous les remercions pour leur engagement au service des habitants.

Parmi les événements marquants de cette période, la commune d'Ittre a dû prendre la décision de reporter les festivités prévues dans le cadre du jumelage. Cette décision, prise en concertation avec notre municipalité, permettra d'organiser cette rencontre dans les meilleures conditions et de préserver pleinement l'esprit de convivialité qui caractérise nos échanges depuis de nombreuses années. Nous avons une pensée particulière pour toutes les personnes qui s'étaient investies dans la préparation de cet événement. Nous espérons qu'elles pourront participer à ce nouvel échange ; à ce jour, la date de son report n'est pas encore fixée.

Par ailleurs, les épisodes de forte chaleur que nous avons connus ont fortement perturbé la vie locale. Les services municipaux se sont mobilisés pour accompagner les habitants les plus fragiles et adapter l'organisation de certaines activités. Les écoles primaires ont été particulièrement concernées par ces conditions climatiques exceptionnelles, nécessitant la mise en place de mesures spécifiques afin d'assurer le bien-être et la sécurité des enfants ainsi que des équipes éducatives. Nous remercions les enseignants, les personnels communaux et les familles pour leur compréhension et leur coopération face à ces circonstances inhabituelles. Nous associons également à ces remerciements l'EHPAD, le collège, les entreprises de la commune ainsi que nos aînés, qui ont dû eux aussi faire face à cette période particulièrement éprouvante.

Notre équipe entend poursuivre son action dans un esprit constructif, en privilégiant le dialogue, la transparence et la concertation. Les défis qui nous attendent nécessitent l'implication de tous : élus, associations, acteurs économiques et citoyens.

Ensemble, nous continuerons à faire vivre notre commune, à préserver son identité et à construire les projets qui répondront aux besoins d'aujourd'hui tout en préparant ceux de demain.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur confiance et leur participation à la vie locale, et vous souhaitons un très bel été.

Votre Maire, Alain POURNIN,

Et les conseillers municipaux.



Réponse de l'image mystère :

Cette photo illustre la voie de chemin de fer qui desservait Écueillé – Loches en passant par Nouans-les-Fontaines autrefois et qui se situe sur une parcelle privée (WD0060 appartenant à M. CHERRIER Daniel).

Extrait des délibérations du conseil municipal

De la commune d'ECUEILLE

Séance du 14 janvier 2026

PRESENTS : Jean AUFRERE, Alain POURNIN, Annie CHRETIEN, Jean-Michel RABIER, Gaëlle WILLEMS, Christine MARTIN, David BOURBON, Anne DAVID, François LURDE, Alain PEGUE,
ABSENTS : Anaëlle AUCOMTE, Évane LANFANT,
ABSENTS EXCUSES : Bernadette TAILLE, Alexandre BARDET
POUVOIRS : Bernadette TAILLE donne pouvoir à Anne DAVID
Alexandre BARDET donne pouvoir à Jean Michel RABIER
Secrétaire de séance : Annie CHRETIEN

Monsieur Le Maire fait part au Conseil Municipal de la démission de Fabrice LOUBET et lui fait lecture de son courrier.

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 25 novembre 2025 à l'unanimité

CHOIX DES DOSSIERS DETR : Demande de Subventions- Plans de financement
Monsieur le Maire propose deux dossiers :
La Géothermie à l'école Rabelais et aux logements attenants avec isolation des logements
Il indique que l''étude faisabilité de COMBIOSOL est maintenant terminée.
L'estimation du coût est de 724 192,16 €.
Elle comprend
La rénovation énergétique du site de l'école RABELAIS et des logements attenants par géothermie
L'isolation des logements nécessaire à la réussite du projet (l'école Rabelais avait déjà été isolée)
La suppression d'une chaudière fioul et de quatre chaudières gaz

M AUFRERE informe le conseil qu'il a rencontré Mme La Sous-Préfète le mardi 20 janvier 2026 qui l'a informé que cet investissement était bien subventionnable au titre de la DETR ou du DSIL ou du Fonds Vert par l'Etat.

Travaux au Restaurant La Belle Epoque : L'estimation a été réalisée par le CAUE et reste très approximative et le projet est, de ce fait, moins avancé que la géothermie. Estimation : 621000€ HT Ce projet pourrait être inscrit avec l'aménagement des rues et du champ de foire ultérieurement au vu du coût.

Le Conseil Municipal décide de choisir le dossier de géothermie. Une réunion adressée aux membres du conseil sur la présentation de l'étude de faisabilité aura lieu le 03.02.2026 à 15h45.

DELIB 2026-01 : Demande de Subventions et Plan de Financement : Rénovation énergétique de l'école et des logements attenants par GEOTHERMIE.

DELIB 2026-02 : Création d'un poste adjoint technique Principal de 2eme classe par avancement de grade.

DELIB 2026-03 : Mise à jour du tableau des effectifs au 1er février 2026.

DELIB 2026-04 : Participation aux frais d'électricité par les marchands ambulants -Année 2025

DELIB 2026-05 : Indemnité de gardiennage de l'Eglise 2026

DELIB 2026-06 : Indemnité de déplacements au profit de Monsieur Robert TESTU.

DELIB 2026-07 : Demande d'un administré concernant une parcelle de terrain – Moulin de la Ville.

DELIB 2026-08 : Vente de l'immeuble des Menuisiers – Lieu-dit « Le Croissant » – Parcelle cadastrée AP n°524.

DELIB 2026-09 : Demande d'aide financière d'une nageuse d'ECUEILLE pour participer au championnat du monde de nage en eau glacée en Finlande en mars 2026.

Demande d'aide financière pour des frais d'obsèques
Après avoir examiné la demande le Conseil Municipal décide d'ajourner sa décision et demande à ce que les services administratifs de la commune d'ECUEILLE prennent contact avec l'assistante sociale de sa ville d'habitation qui s'occupe de son dossier.

DELIB 2026-10 : Autorisation donnée au Maire de signer les conventions locales pour la mise en souterrain des réseaux aériens de communications électroniques d'Orange sur les secteurs du Tivoli, La Ferrière, Rue des Moulins, Mazère, Moulin des Champs Courcueil dans le cadre du plan travaux intempéries.

QUESTIONS DIVERSES

- **Comité Social Territorial (CST) du Centre de gestion de la fonction publique de l'Indre**

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de préparer un projet de délibération concernant les comptes de formations des agents communaux qui sera ensuite soumis à l'avis du Comité Social Territorial (CST) du Centre de gestion de la fonction publique de l'Indre pour avis avant de prendre la décision définitive par délibération.

- **Projet de délibération Relative aux modalités de mise en œuvre du compte personnel de formation à transmettre au Comité Social Territorial pour avis**

Monsieur Le Maire informe qu'il convient d'encadrer les modalités de mise n œuvre des comptes de formation
Le droit à la formation tout au long de la vie constitue un levier essentiel pour permettre aux agents territoriaux d'adapter leurs compétences aux évolutions des missions de service public, de favoriser leur évolution professionnelle et de prévenir les situations d'inaptitude. Dans ce cadre, la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires, modifiée par l'ordonnance n° 2017-53 du 19 janvier 2017, a instauré le Compte Personnel de Formation (CPF) pour les agents publics, complété par d'autres dispositifs tels que le Compte de Formation Professionnelle (CFP) et le Congé de Transition Professionnelle (CTP).
La présente délibération vise ainsi à :
Définir les plafonds de prise en charge des frais liés aux formations suivies au titre du CPF, du CFP et du CTP, en distinguant les frais pédagogiques et les frais occasionnés par les déplacements.
Préciser les modalités de demande et d'instruction des dossiers, ainsi que les critères de priorisation des demandes, en tenant compte des obligations légales et des spécificités locales.
Adapter les règles de remboursement en cas d'abandon ou de non-suivi de la formation sans motif légitime.

Article 1 : Plafonds de prise en charge des frais de formation
Prise en charge des frais pédagogiques :
Le budget annuel global consacré aux coûts pédagogiques des projets s'inscrivant dans le cadre des congés de formatons (CPF -CFP et CTP) s'élève à 1000 €
La somme pouvant être accordée pour une action de formation est plafonnée à 500 €
Prise en charge des frais occasionnés par le déplacement :
La collectivité ne prendra pas en charge les frais occasionnés par les déplacements des agents lors des formations. Ces frais seront à la charge de l'agent.

Article 2 : Demandes d'utilisation des comptes de formations

La demande de l'agent devra suivre les étapes suivantes :
Demande écrite à adresser à l'autorité territoriales avec lettre de motivation
Celle-ci comportera notamment les éléments suivants :
La description détaillée du projet d'évolution professionnelle
Le programme et la nature de la formation visée (préciser si la formation est diplômante, certifiante, ou professionnalisante, les prérequis de la formation, etc.)
Le cas échéant l'organisme de formation sollicité si la formation ne figure pas dans l'offre de formation de l'employeur
Le nombre d'heures requises, le calendrier et le coût de la formation

Article 3 : Instruction des demandes
Les demandes devront obligatoirement être présentées entre le 01 janvier et le 30 juin de l'année N. (Possibilité pour la commune d'accorder des dérogations à la période fixée, notamment si la somme inscrite au budget pour les comptes de formations n'est pas épuisée.)

Article 4 : Critères d'instruction et priorité des demandes
Lors de l'instruction des demandes, les requêtes suivantes sont prioritaires (article 8 du décret n° 2017-928 du 6 mai 2017) :
- Suivre une action de formation, un accompagnement ou bénéficier d'un bilan de compétences, permettant de prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions ;

Suivre une action de formation ou un accompagnement à la validation des acquis de l'expérience par un diplôme, un titre ou une certification inscrite au répertoire national des certifications professionnelles ;
Suivre une action de formation de préparation aux concours et examens.
Les demandes présentées par des personnes peu ou pas qualifiées qui ont pour objectif de suivre une formation relevant du socle de connaissances et de compétences mentionné à l'article L. 6121-2 du code du travail (qui concerne notamment la communication en français, les règles de calcul et de raisonnement mathématique, etc.) ne peuvent faire l'objet d'un refus. La satisfaction de ces demandes peut uniquement être reportée d'une année en raison de nécessité de service.
Chaque demande sera ensuite appréciée en considération des critères suivants :
- Situation de l'agent (niveau de diplôme…)
- Nombre de formation déjà suivies par l'agent
- Ancienneté du poste
- Calendrier de la formation en considération des nécessités de service
- Coût de la formation

Article 5 : Réponse aux demandes de mobilisation des comptes de formation La décision du maire sera adressée par écrit à l'agent dans un délai de 2 mois. En cas de refus, celui-ci sera motivé.

Le Conseil Municipal demande à Monsieur Le Maire de saisir le CST pour avis avec le projet ci-dessus.

- **INFORMATION des travaux de voirie du département de l'Indre en 2026**

Alain Pournin indique que le département de l'Indre va mettre en conformité des rives de chaussée de la RD8 (virage vers cloué) pour un montant de 16 000 € et va effectuer un renforcement de la chaussée sur la RD 11 Route de Nouans pour un montant de 110 000 €.

- **Proposition de solution de téléconsultation pour la commune**

Monsieur Le Maire informe le conseil municipal d'un courrier reçu de la société LIVI qui propose un entretien en visioconférence pour présenter les possibilités de mise en place de téléconsultation sur la commune.
Le Conseil Municipal est favorable pour une rencontre en visioconférence avec cette société.

- **Réception de la demande de la coopératrice scolaire pour la subvention exceptionnelle pour un séjour scolaire les 9 et 10 avril 2026 à la Bourboule**

230€ par enfants 80€ à la charge de la famille, 73€ à la charge de la coopérative scolaire et 77€ par enfant par les communes

A ce jour 43 élèves de CE2 CM1 et CM2 participent au séjour dont 37 habitent sur Ecueillé soit un montant de 2849€ Cette demande sera étudiée lors de la prochaine réunion en février car reçue après établissement de l'ordre du jour de ce conseil mais ce dernier y est favorable.

- **Achats de terrains**

La commune souhaite acheter deux parcelles de terrain AP 26 et 27 (continuée de la coulée verte). Ces deux parcelles étaient indiquées dans le PLU comme emplacements réservés. Sur ce terrain Mme PERON CLERC Aline sera autorisée par une convention à utiliser les terrains si besoin et le compteur d'eau pour son activité de bouilleur de cru.

Coût pour la commune achat 450 € et frais de notaire environ 210 €
Cet achat fera l'objet d'un vote lors d'une prochaine réunion.

- **Empoissonnement de l'étang communal d'ECUEILLE**

Monsieur Le Maire informe que la commune a acheté 150kg de carpes, 60kg de tanches et 140 kg de gardons pour un montant de 1804.05 €.
Il précise que le montant au titre de la régie de recette pêche encaissée en 2025 était de 1682 €.

- Date prévue de la réunion de la Commission de Finances : le 16.02.2026 pour la préparation du budget 2026
- Date de la prochaine réunion de Conseil Municipal : le 24.02.2026 à 19h00.
- Christine MARTIN demande à ce que soit remis des cailloux sur le parking de la maison des associations et Francois LURDE devant l'école de Musique.

Séance du 24 février 2026

PRESENTS : Jean AUFRERE Alain POURNIN, Annie CHRETIEN Jean-Michel RABIER, Gaëlle WILLEMS, Christine MARTIN, Anne DAVID, François LURDE, Alain PEGUE
ABSENTE : Anaëlle AUCOMTE,
ABSENTS EXCUSES : Bernadette TAILLE, Alexandre BARDET, David BOURBON, Évane LANFANT,
POUVOIRS : Bernadette TAILLE a donné pouvoir à Anne DAVID
David BOURBON a donné pouvoir à François LURDE
Alexandre BARDET a donné pouvoir à Jean Michel RABIER
Secrétaire de séance : Annie CHRETIEN
Monsieur Le Maire demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour : la convention pour la participation des communes à la micro crèche Enfantillage.
Le conseil Municipal ajoute ce point à l'ordre du jour.

Approbation du Compte rendu du Conseil Municipal du 26 janvier 2026 à l'unanimité

DELIB 2026-11 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 -BUDGET 75902 LOTISSEMENT

DELIB 2026-12 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 -BUDGET 75901 LOCAL COMMERCIAL

DELIB 2026-13 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 -BUDGET 75903 ASSAINISSEMENT

DELIB 2026-14 : Approbation du compte financier unique (CFU) 2025 -BUDGET 75900 BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

DELIB 2026-15 : Budget local commercial : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT - Budget 75901

DELIB 2026-16 : Budget Principal Commune : AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT -BUDGET 75900

DELIB 2026-17 : Vote du Budget 75902 LOTISSEMENT La Torlière 2026 (Budget annexe)

DELIB 2026-18 : Vote du Budget 759001 – LOCAL COMMERCIAL 2026 (Budget annexe)

DELIB 2026-19 : Vote du Budget 75903- ASSAINISSEMENT 2026 (Budget annexe)

DELIB 2026-20 : Vote du Budget 75900 Primitif 2026 de la commune (Budget principal)

DELIB 2026-21 : Participations au Fonds de solidarité Logement (FSL) et Fonds d'aide aux jeunes difficultés (FAJD) au département de l'Indre pour 2026

DELIB 2026-22 : Demande d'aide financière frais d'obsèques

DELIB 2026-23 : RECOMPENSE D'UN JEUNE STAGIAIRE AU SERVICE ESPACES VERTS

DELIB 2026-24 : Redevance ORANGE ----Année 2026

DELIB 2026-25 : Acquisition d'un bien vacant et sans maître – Les Maltroches

DELIB 2026-26 : Participation des communes -convention pour la participation à la micro crèche Enfantillage d'ECUEILLE.

DELIB 2026-27 : Acquisition des parcelles AP 26 et AP27

QUESTIONS DIVERSES

- **Courrier de M. Viraud :**

Le maire a donné lecture d'un courrier de M. Roger Viraud, daté du 10 février 2026. Une réponse officielle a été transmise à l'intéressé, lue également aux conseillers. Sur ce point, les conseillers municipaux ont tenu à préciser qu'ils étaient en plein accord avec la position du maire. Ils ont également souligné que leur avis avait été rendu en toute autonomie, sans aucune influence extérieure, marquant ainsi la solidarité de l'équipe municipale sur ce dossier.

- **Besoin d'R s'installe à la gare**

Une convention d'occupation précaire a été signée avec l'association Besoin d'R demeurant à Valençay (boutique de recyclerie) pour une durée d'un mois du 1 mars 2026 au 29 mars 2026 inclus pour le stockage de matériel et boutique de vente.

- **Planning des Elections du 15 mars 2026**

Le planning pour la tenue du bureau de vote est distribué après accord de chacun.

- **Travaux**

Jean Michel RABIER informe qu'il n'y aura pas de commission de travaux avant les élections. Les travaux à la maison médicale viennent d'être terminés
M AUFRERE indique qu'il conviendrait de réaliser les travaux de la douche au logement du médecin remplaçant rapidement.

- **Jumelage avec ITTRE**

Gaelle WILLEMS rappelle que le déplacement en Belgique cette année aura lieu du 17 au 22 juillet 2026.

En clôture de séance, un moment fort a marqué l'assemblée. Les conseillers municipaux et les secrétaires de mairie ont tenu à remercier solennellement Jean Aufrère, maire d'Écueillé, pour son engagement sans faille. Ils ont salué son dévouement constant tout au long de ses années passées au service de la municipalité et de ses administrés, soulignant

la force de son action pour le développement de la commune et Alain POURNIN, 1er adjoint lui a remis la médaille de la Ville.

Séance du 20 mars 2026

INSTALLATION DES CONSEILLERS MUNICIPAUX ELUS LE 15 MARS 2026

(Présidence : Monsieur Jean AUFRÈRE, Maire).

M Jean AUFRERE déclare la séance ouverte et fait l'appel nominal des conseillers municipaux :

- M. POURNIN Alain
- Mme DAVID Anne
- M. RABIER Jean-Michel
- Mme CHRETIEN Annie
- M. LURDE François
- Mme MARTIN Christine
- M. BOURBONNAIS Philippe
- Mme WILLEMS Gaëlle
- M. BERNARD Etienne
- Mme ARNOULT Maëva
- M. PÉGUÉ Alain
- Mme SARAZIN-DEVEAUX Arielle
- M. BARDET Alexandre
- Mme COUTANT Corinne
- M. BOURBON David

2 Suppléants sont présents dans l'assemblée mais ne peuvent pas être désignés comme conseillers municipaux et ne prendront pas part au vote ni être membres des commissions

- GONTOWICZ-PY Elisabeth
- ALLOUARD Mikaël

M AUFRERE donne lecture des résultats constatés aux procès-verbaux des élection du 15 mars dernier :

Inscrits : 872
Votants : 534
Blancs ou nuls : 110
Exprimés : 424
Majorité absolue : 213
Nombre de sièges à pourvoir : **15**

A obtenu : - La liste « **ECUEILLE : un village, une équipe** » : **424** voix.

Le nombre de conseillers à élire étant de **15,** et la liste « **ECUEILLE : un village, une équipe** » ayant réuni les conditions exigées pour être élue au 1er tour,

Monsieur Jean AUFRERE déclare installer :

- M. POURNIN Alain
- Mme DAVID Anne
- M. RABIER Jean-Michel
- Mme CHRETIEN Annie
- M. LURDE François

- Mme MARTIN Christine
- M. BOURBONNAIS Philippe
- Mme WILLEMS Gaëlle
- M. BERNARD Etienne
- Mme ARNOULT Maëva
- M. PÉGUÉ Alain
- Mme SARAZIN-DEVEAUX Arielle
- M. BARDET Alexandre
- Mme COUTANT Corinne
- M. BOURBON David

dans leurs fonctions de Conseillers Municipaux.

M Jean AUFRERE déclare la fin définitive des mandats précédents et l'entrée en fonction des nouveaux élus.

M AUFRERE adresse des mots de remerciement à son équipe et à son personnel municipal et souhaite une bonne continuation à la nouvelle équipe.

Afin de procéder à l'élection du Maire, M Jean AUFRERE va transmettre la présidence à M. **Jean-Michel RABIER**, doyen d'âge des membres du Conseil.

Après avoir rappelé qu'il avait déjà vécu l'installation d'un conseil municipal dans cette même salle il y a 49 ans, lorsqu'il était le plus jeune élu, M Jean-Michel RABIER souligne l'émotion de participer aujourd'hui à ce moment en tant que doyen de l'assemblée. Il revient sur son retour à la vie municipale en 2020 à l'invitation du maire sortant, Jean, après plus de 30 ans d'absence, et se dit heureux d'avoir accepté. Il remercie le maire pour la confiance accordée et évoque les six années de travail partagé, marquées par son sens de l'écoute, sa disponibilité et sa bienveillance. Il conclut en lui exprimant sa gratitude et en lui souhaitant une longue et heureuse retraite.
M. Jean-Michel RABIER procède à la vérification du quorum. 15 conseillers sont présents.
M Jean-Michel RABIER déclare le quorum atteint.
La plus jeune conseillère est désignée secrétaire de séance : **Mme ARNOULT Maëva est donc désignée secrétaire de séance.**

ELECTION DU MAIRE
Sous la présidence de Monsieur Jean-Michel RABIER, doyen d'âge, un bureau de vote est constitué et aux moins deux assesseurs sont désignés parmi les conseillers municipaux
- Assesseurs : **Alexandre BARDET**
Etienne BERNARD

La secrétaire de séance, Mme ARNOULT Maëva **assiste aux opérations.**
M Jean-Michel RABIER demande qui est candidat aux fonctions de maire.
M. Alain POURNIN se déclare candidat. Il a obtenu 12 voix pour.
M. **Alain POURNIN** ayant obtenu la majorité absolue, est proclamé **Maire** et est immédiatement installé.
M. Jean Michel RABIER passe la présidence à M. Alain POURNIN
M Alain POURNIN, nouveau maire adresse ses remerciements à M Jean AUFRERE pour ses douze années d'engagement au service de la commune d'Écueillé et salue le travail accompli ainsi que la gestion des projets et des finances communales. Il indique mesurer la responsabilité qui lui est confiée et affirme sa volonté d'exercer ses fonctions avec sérieux, au service de l'intérêt général et du développement de la commune. Il adresse également ses remerciements aux élus, aux agents municipaux et aux secrétaires, et évoque une pensée pour son père, ancien maire de Clion-sur-Indre.

DELIB 2026-28 : Détermination du nombre d'adjoints
L'effectif du conseil municipal d'ECUEILLE étant de 15 membres, le nombre maximum d'adjoints au maire est de 4.

ELECTION DES ADJOINTS
M. Alain POURNIN rappelle que les Adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage, ni vote préférentiel en vertu de l'article L.2122-7-2 Du CGCT
Il s'agit d'un vote à majorité simple :

- ❖ Election au scrutin de liste à la majorité absolue (1er et 2eme tour)
- ❖ Respect de la parité
- ❖ Nombre d'adjoints strictement conforme à la délibération

M Alain POURNIN laisse un délai de cinq minutes pour le dépôt des listes de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire qui doivent comporter au plus autant de conseillers municipaux que d'Adjoints à désigner.

Une liste de candidats aux fonctions d'Adjoints au Maire a été déposée et comprend :

- Jean-Michel **RABIER (tête de liste)**
- Gaelle **WILLEMS**
- François **LURDE**
- Annie **CHRÉTIEN**

M Alain POURNIN annonce qu'il va maintenant être procédé à l'**élection des quatre Adjoints.**

La liste conduite par M Jean-Michel RABIER ayant obtenu la majorité absolue, M Alain POURNIN proclame Adjoints :

- **Jean-Michel RABIER** Premier adjoint
- **Gaelle WILLEMS** Deuxième adjoint
- **François LURDE** Troisième adjoint
- **Annie CHRÉTIEN** Quatrième adjoint

Ils prennent rang dans l'ordre DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

1	Maire	M	POURNIN Alain
2	Premier adjoint	M	RABIER Jean-Michel
3	Deuxième adjoint	Mme	WILLEMS Gaëlle
4	Troisième adjoint	M	LURDE François
5	Quatrième adjoint	Mme	CHRÉTIEN Annie
6	Conseillère	Mme	DAVID Anne
7	Conseillère	Mme	SARAZIN-DEVEAUX Arielle
8	Conseillère	Mme	COUTANT Corinne
9	Conseiller	M	BOURBONNAIS Philippe
10	Conseiller	M	PÉGUÉ Alain
11	Conseillère	M	MARTIN Christine
12	Conseiller	M	BOURBON David
13	Conseiller	M	BARDET Alexandre
14	Conseiller	M	BERNARD Etienne
15	Conseillère	Mme	ARNOULT Maëva

LECTURE DE LA CHARTE DE L'ELU LOCAL par M Alain POURNIN

LECTURE DES DROITS DE L'ÉLU (article L. 1111-14)

M POURNIN indique qu'une version plus détaillée de la charte est remise à tous les membres du conseil et sera à ramener signée lors de la prochaine du conseil municipal.

DELIB 2026-29 : Approbation du Procès-verbal de la séance précédente du 24 .02.2026
ANNULATION DE LA DECISION 2026-30 suite aux observations de la préfecture Décision reportée le 14.04.2026

DELIB 2026-31 : Indemnités de fonction du Maire et des adjoints

DELIB 2023-32 : Indemnités de fonction d'un conseiller municipal délégué
Le conseil Municipal décide que :
Il est attribué une indemnité de fonction à M Alain PEGUE conseiller par arrêté du 20 mars 2026.

DELIB 2026-33 : Election des délégués appelés à siéger au sein du **Syndicat Mixte du Pays de Valençay en Berry.**

Délégués TITULAIRES :	Délégués SUPPLEANTS :
POURNIN Alain	CHRETIEN Annie
RABIER Jean-Michel	DAVID Anne

DELIB 2026-34 : Election des délégués appelés à siéger au sein du **Syndicat des EAUX du BOISCHAUT NORD**

Délégué TITULAIRE	Délégué SUPPLEANT
POURNIN Alain	DAVID Anne

DELIB 2026-35 : Election des Délégués appelés à siéger au sein du Comité Territorial du Pays de Valençay en Berry pour représenter **le Syndicat Départemental d'Energies de l'Indre**
Délégué TITULAIRE
RABIER Jean-Michel

DELIB 2026-36 : Élection des délégués appelés à siéger au sein du **Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Assainissement Autonome dans l'Indre**

Délégué TITULAIRE	Délégué SUPPLEANT
LURDE François	RABIER Jean-Michel

DELIB 2026-37 : Élection des délégués appelés à siéger au sein du **Collège**

Délégué TITULAIRE	Délégué SUPPLEANT
WILLEMS Gaëlle	MARTIN Christine

DELIB 2026-38 : Election des délégués appelés à siéger au sein du **Syndicat Intercommunal à Vocation Multiple d'ECUEILLE (SIVOM)**

Le Conseil Municipal a procédé, conformément aux dispositions prévues par le Code Général des Collectivités
Délégués TITULAIRES
RABIER Jean-Michel
CHRETIEN Annie

DELIB 2026-39 : Délégués Locaux du **Comité National d'Action Sociale (CNAS)**
WILLEMS Gaëlle, délégué élue
DEMOUVEAUX Sabine, rédacteur principal de 1ere classe en tant que délégué Agent
PIPERAUD Hélène, Adjoint Administratif principal de 1ère Classe, en tant que correspondante

Annulation de la DELIB 2026-40 : Délégués au **Syndicat Mixte des bassins versants du Modon, de la Tourmente et de l'Indrois amont** suite à observation de la préfecture cette décision n'étant plus de la compétence de la commune amis de la communauté de communes Ecueillé Valençay
Les délégués qui seront proposés à la communauté de communes seront François LURDE et le David BOURBON.

DELIB 2026-41 : Délégués appelé à siéger au sein de **l'Agence Technique Départementale (A.T.D)**
LURDE François

DELIB 2026-42 : Désignations de **deux correspondants « Tempête » auprès d'ENEDIS**
RABIER Jean-Michel
MARTIN Christine

DELIB 2026-43 : Désignation de la **Commission n°1** et désignation de ses membres et de son responsable

Il vous est proposé de créer la oCmmission 1 chargée respectivement des thèmes suivants :
Finances / Affaires Générales / Développement économique / Urbanisme / Eau / Relation avec la CCEV / Médical & Paramédical.

Membres de la Commission n°1 :

- **M Alain POURNIN,** vice -président et président de droit en tant que maire
- M Etienne BERNARD
- Mme Christine MARTIN
- M Alexandre BARDET
- Mme Anne DAVID
- M François LURDE
- Mme Annie CHRETIEN

DELIB 2026-44 : Désignation de la **Commission n°2** et désignation de ses membres et de son responsable
Il vous est proposé de créer la commission 1 chargée respectivement des thèmes suivants :
Patrimoine / Travaux / Énergies / Télécommunications / Éclairage public / Régie / Services Techniques / Matériel / Maison de Santé / SIVOM

Membres de la Commission n°2 :

- **M RABIER Jean-Michel,** vice -président
- M PÉGUÉ Alain
- Mme DAVID Anne
- M BERNARD Étienne
- M BOURBONNAIS Philippe
- Mme SARAZIN–DEVEAUX Arielle
- M BARDET Alexandre
- Mme MARTIN Christine

DELIB 2026-45 : Désignation de la **Commission n°3** et désignation de ses membres et de son responsable
Il vous est proposé de créer la commission 3 chargée respectivement des thèmes suivants :
Associations / Fêtes / Foires / Affaires scolaires / Jumelage / Communication / Sports

Membres de la Commission n°3 :

- **Mme Gaëlle WILLEMS,** vice -présidente
- Mme ARNOULT Maëva
- Mme COUTANT Corinne
- Mme SARAZIN-DEVEAUX Arielle
- Mme MARTIN Christine
- M PÉGUÉ Alain
- Mme CHRETIEN Annie
- M LURDE François

DELIB 2026-46: Désignation de la **Commission n°4** et désignation de ses membres et de son responsable
Il vous est proposé de créer la commission 4 chargée respectivement des thèmes suivants :
Voirie / Assainissement / Déchets ménagers / Environnement / Cimetière / Rivière

Membres de la Commission n°4 :

- **M François LURDE,** vice -présidente
- Mme DAVID Anne
- Mme SARAZIN-DEVEAUX Arielle
- Mme MARTIN Christine
- M BERNARD Étienne
- M BOURBON David
- M BARDET Alexandre

DELIB 2026-47 : Désignation de la **Commission n°5** et désignation de ses membres et de son responsable

Il vous est proposé de créer la commission 5 chargée respectivement des thèmes suivants :
Affaires sociales / 3ème âge / Réceptions / Marché / Commerces / Ruche / Culture

Membres de la Commission n°5 :

- **Mme CHRÉTIEN Annie** vice -présidente
- Mme SARAZIN-DEVEAUX Arielle
- Mme COUTANT Corinne
- Mme MARTIN Christine
- M PÉGUÉ Alain
- Mme WILLEMS Gaëlle

DELIB 2026-48 : ÉLECTION de la **Commission d'APPEL D'OFFRE**

Membres titulaires :	Membres suppléant :
Mme Corinne COUTANT	M. BOURBONNAIS Philippe
Mme Maëva ARNOULT	M. David BOURBON
Mme Gaëlle WILLEMS	Mme Annie CHRETIEN

M POURNIN informe qu'il désignera par arrêté du maire :
Un correspondant DEFENSE : **Alexandre BARDET**
Un correspondant INCENDIE ET SECOURS : **Corinne COUTANT**

Séance du 5 juin 2026

PRESENTS : Alain POURNIN, Anne DAVID, Jean-Michel RABIER, Annie CHRÉTIEN, François LURDE, Christine MARTIN, Philippe BOURBONNAIS, Gaëlle WILLEMS, Etienne BERNARD, Maëva ARNOULT, Alain PÉGUÉ, Alexandre BARDET, Corinne COUTANT, David BOURBON.
ABSENTE EXCUSEE : Arielle SARAZIN-DEVEAUX
Pouvoir Arielle SARAZIN-DEVEAUX donne pouvoir à Annie CHRETIEN
Secrétaire de séance : Gaëlle WILLEMS

DELIB 2026-59 : Élections des délégués et des suppléants en vue du scrutin des **élections sénatoriales du 27 septembre 2026.**

Délégués titulaires :	Délégués suppléants :
Mme Christine MARTIN	M Alain POURNIN
M Etienne BERNARD	Mme Gaëlle WILLEMS
Mme Arielle SARAZIN-DEVEAUX	M Alexandre BARDET

TOUS LES COMPTE-RENDUS DE CONSEILS MUNICIPAUX SONT DISPONIBLES EN INTÉGRALITÉ SUR LE PANNEAU D'AFFICHAGE SUR LE PARVIS DE LA MAIRIE.

Les travaux sur la Commune

TRAVAUX RÉALISÉS EN 2026

TRAVAUX ALSH

L'allée d'accès au Centre de Loisirs a été refaite en béton désactivé. Ces travaux ont été provoqués par les grosses racines des arbres situés à proximité.

Montant des travaux : **5 576,40 €** financés à hauteur de 60% du HT par la CAF.



TRAVAUX GENDARMERIE

Fabrication et pose d'un portillon dans la clôture d'enceinte de la gendarmerie par l'entreprise CARATY.

Coût des travaux : **2 260,50 € TTC**

Remplacement de 15 hublots extérieurs à la caserne et aux logements.

Coût des travaux : **2 092,35 € TTC**

Remplacement d'un équipement électrique d'une porte de garage.

Coût des travaux : **568,49 € TTC**

Travaux divers de plomberie.

Coût des travaux : **1 872,80 € TTC**



TRAVAUX AU CAMPING

Installation d'une douche supplémentaire. Ces travaux ont été réalisés en régie par les services techniques.

Montant des travaux : **1 273.26 €**



LOGEMENT MEDECIN REMPLACANT

Dépose et remplacement du bac à douche par la pose d'une cabine avec modifications des réseaux.

Montant des travaux : **3 710.41 € TTC**

TRAVAUX COURTS DE TENNIS

Des travaux de régénération des 2 courts ont été effectués pour un montant de **8 772.48 € TTC**.



INFORMATIQUE

Tous les ordinateurs portables ou fixes [mairie et écoles] qui le permettaient ont migré vers Windows 11.

Afin que les écoles continuent de se servir des tablettes et ordinateurs qui étaient obsolètes, une solution économique a été trouvée pour continuer d'aller sur internet.

Coût de l'opération **: 879.60 € TTC**

Suite aux problèmes cumulés que nous avons rencontrés, panne de serveur, de sauvegarde et d'onduleur, nous avons dû remplacer tous ces éléments et récupérer nos données.

Un système de supervision à distance a été installé, ce qui permettra d'anticiper ce genre de déconvenue.

Coût de l'opération **: 4 198.56 € TTC**

Remplacement de l'ordinateur portable de la mairie trop vétuste.

Coût de l'opération : **1 098 € TTC**

TRAVAUX EN COURS

TRAVAUX DOJO ET BLOC SANITAIRE PMR

Malgré les difficultés rencontrées et mal gérées par la maîtrise d'œuvre, les travaux avancent.

Fin prévisionnelle des travaux, fin août.

Montant des travaux : **282 864.69 € TTC** subventionnés à 80%.



Dojo



Bloc sanitaire

TRAVAUX À RÉALISER EN 2026 ou 2027

TRAVAUX BATIMENT JARDIN DE LA PERCEPTION

Suite à la dégradation par vandalisme de la rampe d'accès, du vol du poteau structurel proéminant surmonté d'une pomme de pin et de trois balustres, un devis de restauration a été demandé à l'entreprise CARATY.

Montant du devis : **2 136€ TTC**.

Ce devis a été accepté et les travaux seront effectués fin août (semaine 36).



TRAVAUX MAISON DES ASSOCIATIONS

Des travaux de maçonnerie sont nécessaires pour consolider le mur coté EST de la maison des associations. Une protection en zinc est nécessaire pour protéger le dessus de ce mur.

Deux devis ont été retenus par la commission et sont validés. Les travaux devraient être réalisés en septembre (semaine 37).

Entreprise LE GOUESTRE en maçonnerie : **3 462 € TTC**

Entreprise MAYE en couverture : **2 410.56 € TTC**

IMMEUBLE BANQUE HERVET

Suite aux nuisances occasionnées par le fonctionnement des 4 PAC dans un local jouxtant le voisin, nous avons convenu de les déplacer et de faire des travaux d'isolation phonique.

Ces travaux qui nécessitent une coupure du chauffage ou de la climatisation, se feront en concertation avec les locataires et seront réalisés par les services techniques.

Coût prévisionnel des travaux **: 2 953 € TTC** [hors travaux d'isolation].

TRAVAUX STADE ET VESTIAIRES

La saison sportive étant terminée, des travaux pour rehausser les arroseurs doivent être effectués par l'entreprise AGRI-CONCEPT.

Montant des travaux **: 991.20€ TTC**

Dans le cadre d'un programme d'économies concernant l'eau et l'électricité dans les vestiaires, des solutions ont été proposées pour optimiser les consommations.

Concernant l'eau, la solution consiste à récupérer les colonnes de douches qui fonctionnent pour les regrouper dans le même local et à équiper l'autre vestiaire avec des ensembles de douche temporisés à chaînette.

Ces travaux seront effectués cette année.

Montant des travaux : **3 112.80 € TTC**

Concernant l'électricité, la solution consistera à installer une PAC pour alimenter la lingerie uniquement, évitant de faire fonctionner l'installation de tous les vestiaires.

Une programmation sera installée sur la VMC et des commandes à distance seront installées sur les installations de chauffage et de production d'eau chaude.

Travaux différés en 2027.

TRAVAUX PETITE BOUCHERIE

Les travaux de réfection complète de la toiture sont programmés du 15 au 30 octobre.

Montant des travaux : **20 607.96 € TTC**

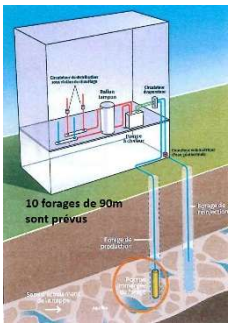
Travaux concernant la création et l'aménagement d'un local laboratoire.

Montant prévisionnel des travaux : **63 106 € TTC**

GEOTHERMIE

Le projet concerne la mise en place d'un système de géothermie assisté par pompe à chaleur pour la production de chauffage et de rafraichissement dans les écoles, les 4 logements communaux et la cantine.

Une étude a été demandée visant à :



- Vérifier la faisabilité technique et économique du projet.
- Proposer des solutions techniques adaptées au contexte et possibilités qu'offre le site.
- Comparer la solution géothermie à une solution de référence énergie fossile en terme d'investissement et d'exploitation
- Rechercher des solutions visant à assurer la pérennité de l'approvisionnement.
- Proposer des solutions pour le financement et le montage juridique de l'opération.

Celle-ci a été réalisée. Nous sommes donc en attente de la confirmation des subventions demandées pour commencer les travaux.

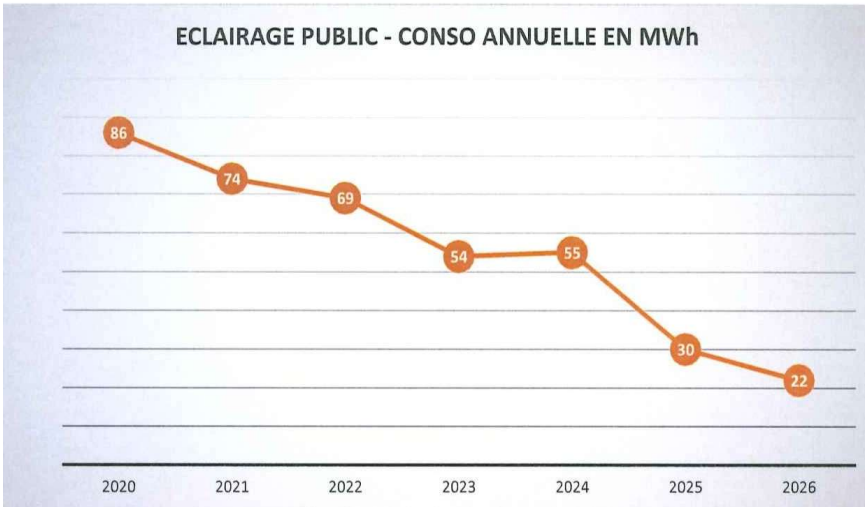
Coût prévisionnel des travaux : **622 967.86 € HT soit 747 561.43 € TTC**

Informations concernant le fonctionnement de notre réseau d'éclairage public actuel

1/ Coupure de l'éclairage à 21h30 depuis la mise en service de la télégestion avec abaissement de 20% à partir de 20h00 sur les voies secondaires.

2/ Augmentation depuis la mise en service de la télégestion, dans un souci de sécurité des administrés, du nombre de points lumineux permanents [**de 14 à 38**] avec abaissement de 50% à partir de 22h00 jusqu'à 6h00.

Tous ces éléments additionnés au passage en LED de l'ensemble du réseau ont permis d'obtenir les résultats ci-dessous.



Achat de nouveaux matériels pour les services techniques





Achat d'une tondeuse frontale ISEKI SF.1.52m de coupe, équipée d'un kit ramassage de feuilles et d'un kit Canopy.
En cas de panne, une tondeuse est mise à disposition en prêt ou location, selon la durée. Extension de garantie de 5 ans.
Coût de l'opération : **50 800 € HT soit 60 946 € TTC**

Reprise de l'ancienne tondeuse : **8 160 € HT soit 10 200 € TTC.**

Achat d'un véhicule électrique ISEKI MT15N de démonstration avec benne basculante + coffre. Acquisition validée en réunion de conseil.
En attente du retour de la demande de dérogation auprès du conseil départemental pour obtenir la subvention.
Ce véhicule permettra à l'équipe « Espaces Verts », d'avoir une plus grande autonomie.
Coût de l'opération : **29 100 € HT** soit **34 990 € TTC**

Une nouvelle fleuriste à Écueillé



Depuis fin mars dernier, Gennyfer HUOT a ouvert sa boutique « Ô de Rose » égayant ainsi le centre bourg d'Ecueillé d'une belle touche fleurie.
Après avoir travaillé à Paris, elle a choisi Ecueillé pour exercer sa passion de l'art floral.

Gennyfer propose des fleurs fraîches de saison, des plantes, des compositions florales pour tous les évènements de la vie mais le magasin offre aussi un choix de petits cadeaux tels que des objets de décoration ou des bijoux fantaisie.

Membre des « Artisans Fleuristes de France », notre nouvelle fleuriste propose un service de livraison à domicile à Ecueillé et dans les communes voisines.

Une petite visite s'impose dans un magasin très agréable et un accueil chaleureux.
Adresse : 12, place du 8ème Cuirassiers
☎ 06.36.61.91.81.

Changement de propriétaire chez AUTOSUR

Le centre de contrôle technique **Autosur**, situé dans la zone de l'Aray à Écueillé, est désormais dirigé par un nouveau propriétaire. Depuis le 1er mai 2026, Enzo FERRIN a repris les rênes de l'établissement.

Après avoir grandi dans le milieu de l'automobile, Enzo met désormais son expérience au service du centre de contrôle technique. Il a racheté le fonds de commerce et laisse la gestion quotidienne à son salarié, Rémi.

Le centre vous accueille :

- du mardi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ;
- le samedi, de 8 h à 13 h.



Pour rappel, le premier contrôle technique doit être réalisé dans les six mois précédant le quatrième anniversaire de la mise en circulation du véhicule. Il doit ensuite être renouvelé tous les deux ans. En cas de vente d'un véhicule, le contrôle technique doit dater de moins de six mois.

Obligatoire, le contrôle technique contribue à garantir votre sécurité ainsi que celle des autres usagers de la route. Son absence peut également entraîner une contravention lors d'un contrôle des forces de l'ordre.

Pour tout renseignement, contactez le centre au **02 54 00 20 20** ou prenez vos rendez-vous en ligne sur controle-technique.autosur.fr.

La Municipalité souhaite à Enzo beaucoup de réussite dans cette nouvelle aventure professionnelle.

Natacha PERRIER porte haut les couleurs d'Écueillé aux Championnats du monde de nage en eau glacée

D'Écueillé aux Championnats du monde de nage en eau glacée, le parcours exceptionnel d'une sportive berrichonne



Quand la plupart des nageurs recherche une eau à température idéale, elle fait le choix inverse. La nageuse licenciée au club de Châtillon-sur-Indre s'est illustrée cette saison dans l'une des disciplines les plus exigeantes du sport moderne : la nage en eau glacée. Après seulement une année de pratique dans cette spécialité extrême, elle a décroché sa qualification pour les Championnats du monde de nage en eau glacée organisés à Oulu, en Finlande, où les athlètes évoluent dans une eau proche de 0 °C, sans combinaison, uniquement équipés d'un maillot, d'un bonnet et de lunettes.

Une ascension fulgurante

Découverte en 2025, la nage en eau glacée est rapidement devenue une véritable passion pour Natacha PERRIER. Grâce à une préparation rigoureuse et un mental d'acier, elle s'est distinguée lors des Championnats de France disputés à Saint-Louis, en Alsace, dans une eau comprise entre 3,8 °C et 4,6 °C. Ses performances lui ont permis d'obtenir sa qualification mondiale sur plusieurs distances, notamment le 100 m, le 200 m et le 450 m nage libre.

Une performance remarquée aux Mondiaux



À Oulu, en Finlande, face à l'élite internationale de la discipline, Natacha PERRIER a démontré toute sa détermination. Elle a réalisé une remarquable 8e place sur 200 mètres nage libre et surtout une superbe 4e place sur 450 mètres, échouant de peu au pied du podium mondial.

Une performance d'autant plus exceptionnelle que les conditions de course étaient extrêmes. Les épreuves se sont déroulées dans une eau à -1 °C, tandis que la température extérieure affichait jusqu'à -18 °C. Dans cet environnement hostile, les nageurs évoluent sans combinaison, uniquement équipés d'un maillot, d'un bonnet et de lunettes.

Au-delà de la performance sportive, la nage en eau glacée représente un véritable défi humain. Chaque départ impose de maîtriser le choc thermique, la perte progressive de sensibilité dans les membres, les difficultés respiratoires liées au froid et la douleur provoquée par une immersion prolongée dans une eau proche du point de congélation. Dans ces conditions extrêmes, Natacha PERRIER a su repousser ses limites et rivaliser avec les meilleures spécialistes mondiales de la discipline.

Des ambitions internationales

Forte de cette première expérience au plus haut niveau mondial, Natacha PERRIER poursuit son ascension dans l'univers exigeant de la nage en eau glacée. Son prochain objectif est déjà fixé avec une participation à l'étape néerlandaise de la Coupe du monde de nage en eau glacée, qui se déroulera à Amsterdam en décembre prochain.

Le circuit international comprend cinq étapes réparties à travers l'Europe. Toutefois, les contraintes financières liées aux déplacements et à la logistique ne permettront pas à la nageuse berrichonne de participer à l'ensemble des

compétitions. Une situation qui souligne l'importance du soutien des partenaires, des collectivités et des mécènes pour accompagner son projet sportif.



Parallèlement, la préparation des prochains Championnats du monde de nage en eau glacée est déjà en marche. La compétition se tiendra à Oradea, en Roumanie, du 18 au 24 janvier 2027, où Natacha Perrier espère confirmer sa progression et viser de nouveaux résultats de premier plan sur la scène internationale.

Mais les défis de la sportive ne s'arrêtent pas aux eaux glacées. Spécialiste de l'endurance, elle nourrit également un ambitieux projet de traversée maritime de 20 kilomètres en eau libre.

Cette polyvalence s'est une nouvelle fois illustrée le 13 juin 2026 lors du Flow des Gabarriers, considéré comme le plus long marathon de nage en eau libre d'Europe. Dans les eaux de la Charente, Natacha PERRRIER a décroché une magnifique médaille d'argent sur l'épreuve de 16 kilomètres, qu'elle a bouclée en 4 heures et 19 minutes.

Cette performance de haut niveau confirme ses exceptionnelles qualités d'endurance et sa capacité à exceller aussi bien dans les eaux glacées que sur les longues distances en eau libre. Une preuve supplémentaire de sa détermination à repousser sans cesse ses limites, quels que soient les conditions et les défis à relever.

Une fierté pour le territoire

Par son courage, sa persévérance et sa capacité à repousser les limites humaines, Natacha PERRIER porte haut les couleurs d'Écueillé, du Boischaut Nord et du Berry sur la scène internationale. Son parcours inspire de nombreux sportifs et démontre qu'avec de la détermination, du travail et une passion sans limite, les rêves les plus ambitieux peuvent devenir réalité. Une sportive dont la commune d'Écueillé peut être particulièrement fière.





Intervention de Natcha PERRIER dans les classes de CE1-CE2- CM1-CM2.

Suivre et soutenir l'aventure sportive de Natacha PERRIER

Les personnes souhaitant suivre les prochaines aventures sportives de Natacha Perrier, l'encourager ou soutenir ses projets peuvent retrouver son actualité sur les réseaux sociaux :

- Instagram : **Aqua Ice Flow** et **Natacha Perrier**
- Facebook : **Aqua Ice Flow** et **Natacha Perrier**
- HelloAsso : **Aqua Ice Flow**

Le défi fou de Mano et Nolann

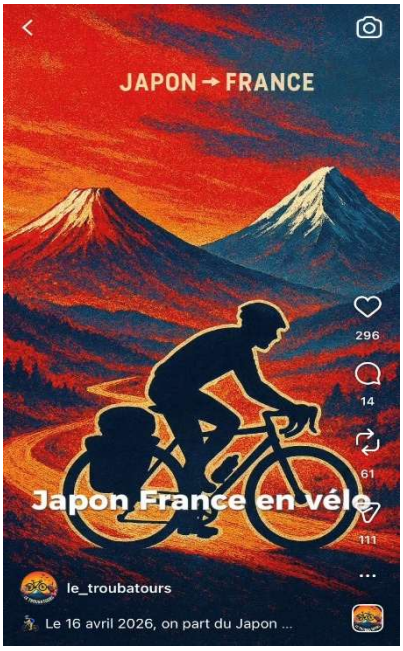


À seulement 23 ans, Mano Turpin et Nolann Thomas se sont lancé un défi hors du commun : rejoindre la France depuis le Japon… à vélo !

Mano TURPIN, originaire d'Écueillé, s'est lancé dans cette aventure après avoir suivi une licence STAPS et avoir travaillé au bar « Le grand Café – PMU » pour financer une partie de son projet.

Partis depuis deux ans, ils sont habitués des grandes aventures, ils ont déjà traversé le Canada en auto-stop et parcouru l'Australie en sac à dos. Depuis le 16 avril dernier, ils se sont fixé un nouvel objectif, encore plus ambitieux : parcourir plus de **15 000 kilomètres** à travers une vingtaine de pays.

Leur itinéraire est impressionnant. Après un départ de Tokyo, au Japon, ils traversent successivement la Corée du Sud, la Chine, la Mongolie, le Kazakhstan, le Kirghizstan, le Tadjikistan, l'Ouzbékistan, la Russie, la Géorgie, l'Arménie, la Turquie, puis le sud de l'Europe avec la Bulgarie, la Grèce, la Macédoine du Nord, l'Albanie, le Monténégro, la Bosnie-Herzégovine, la Slovénie, l'Italie, avant de rejoindre enfin la France.







Au-delà de la performance sportive (entre 80 et 120 kilomètres par jour à vélo), Mano et Nolann souhaitent partager leur aventure au quotidien. Sur leur compte Instagram **@le_troubatours**, ils publient chaque jour une vidéo retraçant leur étape : les paysages traversés, les rencontres, les difficultés rencontrées et les moments de joie, toujours avec beaucoup d'humour et de bonne humeur.

Pour financer cette expédition, ils ont fait appel à des partenaires et à des sponsors. Si vous souhaitez soutenir leur projet, vous pouvez les contacter directement via leur compte Instagram.







Mais cette aventure a également une dimension solidaire : ils pédalent pour soutenir la lutte contre la maladie d'Alzheimer. Une belle cause qui donne encore plus de sens à leur défi.

Après plus de deux mois sur les routes, ils ont déjà affronté la pluie, le vent, le froid, la chaleur et des conditions parfois difficiles. Pourtant, ce qu'ils retiennent avant tout, ce sont les rencontres humaines. Ils dorment tantôt chez l'habitant, tantôt sous leur tente, à l'hôtel ou en pleine nature, parfois au pied de la Grande Muraille de Chine, parfois au cœur du désert de Mongolie. Partout, ils sont accueillis avec une incroyable générosité : des habitants leur offrent un repas, un hébergement ou même quelques cadeaux. Bien sûr, quelques imprévus viennent ponctuer leur voyage, mais rien ne semble pouvoir freiner leur détermination.

Au 1er juillet, ils en étaient à leur 77e jour d'aventure et se trouvaient au Kazakhstan. Il leur reste encore plusieurs milliers de kilomètres avant d'atteindre leur objectif.

Réussiront-ils à rallier la France à vélo ? Une chose est certaine : leur aventure mérite d'être suivie jusqu'au bout !





Le numérique près de chez vous

Le démantèlement progressif du réseau téléphonique cuivre jusqu'en 2030 va mettre fin aux lignes fixes traditionnelles et aux connexions ADSL. Pour aider les habitants les plus concernés, le **Conseil départemental de l'Indre,** dans le cadre du dispositif de la commission des financeurs, propose un dispositif d'accompagnement à domicile **100 % gratuit**, destiné aux personnes de **60 ans et plus**, **pas encore équipées et isolées**, domiciliées dans l'Indre.

Ce service, déployé par la **BGE Berry Touraine**, comprend :

- un diagnostic personnalisé (couverture réseau, équipements, usages)
- une information claire sur les solutions alternatives : fibre, 4G/5G fixe, offres mobiles ;
- une aide au choix et à la souscription, sans démarche commerciale ;
- un accompagnement à l'installation si nécessaire ;
- une mise en lien avec les acteurs locaux de la médiation numérique (France Services, associations, médiateurs/conseillers numériques) pour ne pas laisser les seniors seuls après la transition.

L'objectif est double : faciliter le passage au nouveau réseau et garantir que chacun dispose des ressources nécessaires pour continuer à utiliser le numérique en toute autonomie."

Opération de construction Léon Bodin

Le comité d'investissement de SCALIS a approuvé en juillet 2025 avec l'engagement des équipes pour la réflexion d'une opération de construction neuve de 10 logements individuels sur le secteur Léon Bodin à Ecueillé.

Un budget d'étude a été validé afin de permettre le démarrage des études de conception avec une équipe de maîtrise d'œuvre (architecte, bureaux d'étude...).

Dans la programmation : 1 T2 / 5 T3 et 4 T4 avec un jardin privatif et garage.

Pour rappel, ce projet va nous permettre de reconstituer une offre de logement après une démolition de plusieurs logements de notre patrimoine en 2018.

Tous les logements seront à la location à l'horizon 2029. Les plans et détails des logements sont actuellement en cours, ils vous seront diffusés dans les bulletins à venir.

Le marché d'Écueillé

Le marché d'Ecueillé est le rendez-vous convivial de notre commune, les mercredis et samedis, où producteurs locaux et commerçants se retrouvent pour proposer des produits frais, de saison et de qualité.

On y trouve :

- Des fruits et légumes de la Basse Roche des producteurs Vanessa et Ludovic MOREAU ayant repris l'exploitation familiale depuis 2007, qui font également de l'horticulture biologique,
- Les poulets fermiers Bio d'Eliane QUAAK de la Ferme du Petit Mée à Clion sur Indre,
- Les fromages de chèvres de Céline et Sylvain RABATÉ de la Ferme du Champ de l'Etang à Frédille,
- La Tournée Fromagère de Bérengère,
- la poissonnerie,
- la boucherie-charcuterie de la ferme de VAUTOURNON de Fléré-la-Rivière,
- et d'autres commerçants qui viennent ponctuellement vêtements, chaussures…







Ce marché est un lieu d'échanges, l'ambiance y est chaleureuse, idéale pour rencontrer les producteurs et découvrir encore mieux leurs spécialités.

En venant vous approvisionner sur notre marché vous participez au soutien de l'économie locale, sans intermédiaire, avec l'assurance d'avoir des produits frais.

Notre marché bi- hebdomadaire, est ouvert de 8h30 à 12h30, mais ces horaires changent en fonction du temps et de la période… Il se situe sur la place du 8ème Cuirassiers au cœur du bourg.

Notre marché se développe progressivement afin de vous proposer toujours plus de choix et de produits de qualité. Chaque visite compte : en venant faire quelques achats auprès de nos commerçants, vous contribuez à faire vivre ce rendez-vous bi-hebdomadaire, à soutenir l'économie locale et à encourager l'arrivée de nouveaux exposants. Ensemble, faisons du marché d'Écueillé un lieu convivial et dynamique.

2026 : une année de jumelage

L'année 2026 devait être marquée par le traditionnel séjour à Ittre, en Belgique. Prévu du 17 au 22 juillet, ce voyage devait avoir pour thème la bande dessinée. Les autorités belges avaient préparé un programme particulièrement riche, promettant de belles découvertes et de nombreux moments de convivialité.

Une trentaine de participants s'était inscrite à ce séjour. Malheureusement, le nombre insuffisant de familles belges disponibles pour accueillir les visiteurs a contraint le Bourgmestre d'Ittre, Christian FAYT, à reporter cette rencontre.

À ce jour, aucune nouvelle date n'a encore été arrêtée. Les autorités des deux communes poursuivent toutefois leurs échanges et espèrent pouvoir convenir d'un nouveau calendrier au cours de l'été.

Vie locale : concilier festivités et qualité de vie

Les récentes manifestations organisées à Écueillé, notamment la Saint-Barnabé et la Fête de la Musique, ont rencontré un beau succès et ont permis de rassembler de nombreux habitants et visiteurs dans une ambiance conviviale.

Toutefois, plusieurs riverains ont fait part de leurs remarques concernant les nuisances sonores occasionnées lors de ces événements. La municipalité entend ces préoccupations et reste attentive à la qualité de vie de chacun.

Les festivités font partie intégrante de la vie de notre commune. Elles contribuent à son dynamisme, favorisent les rencontres entre habitants, soutiennent les associations locales et participent à l'attractivité d'Écueillé. Elles bénéficient également à nos commerces et aux acteurs économiques du territoire.

Comme l'a rappelé Mme Alix Fruchon, députée de l'Indre : *« Les communes, dans le cadre défini par la loi, sont tout à fait en mesure de prendre des arrêtés pour autoriser certaines manifestations. Il est important pour les communes de soutenir la vie locale et les festivités pour leur attractivité. Car sans attractivité, elles peuvent également perdre leurs commerces. Tout est lié. »*

La municipalité veille à ce que chaque manifestation soit organisée dans le respect de la réglementation en vigueur, notamment par la prise des arrêtés nécessaires et en concertation avec les organisateurs. L'objectif est de trouver un équilibre entre l'animation de notre commune et le respect du cadre de vie des riverains.

Nous remercions l'ensemble des habitants pour leur compréhension, leur participation et leurs retours constructifs, qui permettent d'améliorer l'organisation des manifestations à venir. Préserver la convivialité d'Écueillé tout en restant à l'écoute de chacun demeure une priorité.

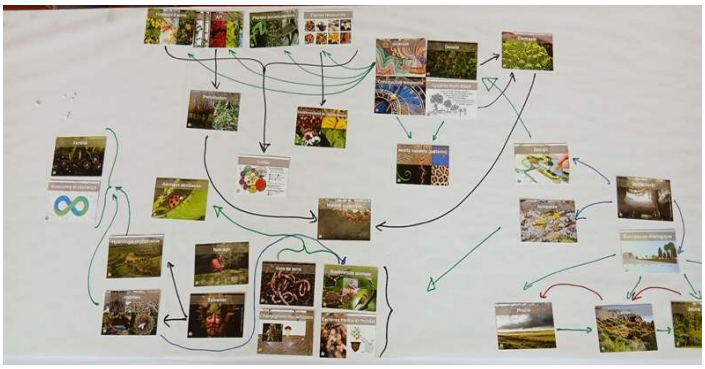
Retour sur les festivités de la Commune

Rendez-vous aux jardins sur le thème « La vue » - juin 2026

Samedi 6 juin 2026, Écueillé a participé pour la troisième année consécutive à cette manifestation nationale organisée depuis 2003 par le ministère de la culture. Trois rencontres étaient prévues.

À 10h, à la Médiathèque, Matthieu LE GOANVEC, de Préaux, a animé un atelier sur le thème du jardin forêt. Une fresque a été créée par les six participants, sur le modèle de la fresque du climat, pour faire connaître et comprendre les ressources constituées par cette plantation qui permet de récolter des fruits, tout en maintenant un écosystème et en respectant la nature.

Le tableau « Vendange d'Autrefois », réalisé par Philippe HACKERT, peintre hollandais du XVIIIe siècle révèle que déjà des arbres pouvaient servir de support à une vigne, et que des fruits (abricots, cerises, pèches de vigne, prunes…) poussaient dans le sous-bois où l'on récoltait aussi légumes, blé fourrage, betteraves, pommes de terre ou tabac. Ce mode de culture, « la joualle » a évolué pour créer aujourd'hui des espaces durables et résilients.





Le rendez-vous suivant a eu lieu à 14h au jardin du percepteur où trois jardinières ont été fabriquées par Alain PÉGUÉ, conseiller municipal. Il s'agissait d'apprendre à réaliser un petit potager de fruits et légumes et un carré d'herbes aromatiques : choix des plantes, organisation dans le bac, pose des tuteurs, arrosage, soins apportés. Guidée par Lydie LECOMTE, responsable des espaces verts, la trentaine de participants a bêché, creusé, transvasé, planté, arrosé, au son de la Pastorale de Beethoven, pour le plus grand bénéfice des Écueillois invités à cueillir, dans quelques semaines, les fruits de cette journée.







Enfin, la manifestation s'est terminée par la visite du superbe jardin de Madame LÜCKE. Ce jardin, que l'on ne discerne pas de la route, se laisse découvrir lentement. Il regorge de petits espaces enchanteurs qui sont comme autant de jardins miniatures : nigelles et groseillers, rosiers en couronne autour d'un arbre, hémérocalles et acanthes, parterre de vergerettes qui font comme un tapis…






Chaque pas révèle une surprise, jusqu'au potager en hauteur et le fond du parc sous les frondaisons des pins immenses. Ce jardin est la parfaite illustration du thème de cette année, **la Vue**.





À l'issue de la visite, la Société Musicale Écueilloise a offert à la soixantaine de participants un concert en plein air suivi du verre de l'amitié.

En lien avec le thème de la journée et celui des prochaines Journées Européennes du Patrimoine (19 et 20 septembre, patrimoine photographique et patrimoine en péril), il est proposé, jusqu'au 31 août, un concours de photographies sur le jardin ou sur un autre espace naturel d'Écueillé. Il suffit d'envoyer ses photos à l'adresse de la mairie (mairie@ecueille36.fr) avec en objet « Concours photos ». Un jury désignera en septembre les lauréats.

La Saint-Barnabé, une tradition à faire vivre



Depuis 1441, la Saint-Barnabé rythme la vie d'Écueillé. Autrefois grande foire agricole et commerciale, elle réunissait habitants, agriculteurs, artisans et marchands venus de toute la région. Marché aux bestiaux, commerces, animations et moments de convivialité faisaient de cette fête un rendez-vous incontournable, véritable moteur de la vie locale.

Encore cette année, la journée du dimanche reste une véritable réussite, avec près de 110 exposants pour la brocante. Au programme de la journée : fête foraine, exposition de véhicules anciens, démonstration de danse irlandaise et défilé de la Société Musicale Ecueilloise, bar et restauration possible.



C'est toujours un plaisir de voir les habitants sortir de chez eux, se retrouver, échanger et partager un moment convivial dans les rues de notre commune.

Alors c'est vrai, au fil des années, les habitudes de consommation et les modes de vie ont évolué. Comme beaucoup de fêtes traditionnelles, la Saint-Barnabé connaît aujourd'hui une baisse de fréquentation pour la journée du Samedi. Pourtant, elle demeure un élément fort de notre patrimoine et de l'identité d'Écueillé.



C'est pourquoi, afin de faire évoluer cette manifestation tout en préservant son esprit, une réunion de réflexion est organisée **à la Salle des Fêtes le lundi 28 septembre à 19h** ouverte à tous les habitants, aux associations, aux commerçants, ainsi qu'aux forains. L'objectif est d'échanger ensemble sur une nouvelle formule, notamment pour dynamiser la journée du samedi.



Nous vous attendons nombreux pour partager vos idées et construire ensemble l'avenir de cette belle fête écueilloise.

Les sorties scolaires



Classe de PS-GS de Maîtresse Sylvie :

Les élèves de PS et GS se sont rendus le jeudi 7 mai au Cirque « Paradiso » à Genouilly (18130).

Magicien, clown, acrobate, trapéziste, jongleur(se), animaux… Quelle journée de découvertes !

Les Arts du Cirque sont fabuleux !...





Classe de MS et CP de Maîtresse Nadine :

Cette année, les élèves de MS-CP ont découvert les richesses de notre patrimoine.

Le 8 juin, ils ont visité le château de Bouges et se sont intéressés à ses jardins afin de réaliser une œuvre artistique avec des fleurs et des feuilles séchées.







Le 19 juin, dans le parc du château de Montrésor, les enfants ont découvert la légende du lézard, les matériaux nécessaires pour construire un château, le cycle des plantes dans un potager et les plantes aromatiques.

La matinée s'est terminée par un pique-nique sur les bords de l'Indrois.





Classe de CE1-CE2 de Maîtresse Heïdi et Maîtresse Charlotte :



Les élèves de CE1-CE2 ont participé à leur sortie de fin d'année à la base de loisirs du Blanc au mois de juin.

Le matin, ils ont découvert la course d'orientation à travers différentes activités : un parcours avec photos pour se repérer, puis une recherche de balises à l'aide d'une carte.

L'après-midi, les enfants se sont initiés au tir à l'arc. Ils se sont entraînés à viser différentes cibles, en essayant d'atteindre des plots et des zones situées à des distances variées.



Une journée sportive, ludique et riche en découvertes très appréciée par tous les élèves.

Classe de CE2-CM1 de Maîtresse Magali :





Le 11 juin, la classe de CE2-CM1 s'est rendue à la base de loisirs du Blanc pour expérimenter l'escalade et le tir à l'arc. Cette journée a été riche en émotion, grimper en milieu naturel n'est pas si simple !

Classe de CM2 de Maîtresse Anaëlle :

Dans le cadre d'une sortie scolaire à la base de plein air du Blanc, les élèves de CM2 ont pu découvrir de nouvelles disciplines sportives comme l'escalade ou le biathlon avec du tir à l'arc.



La fête de l'école François-Rabelais : un voyage dans le temps et une page qui se tourne



La fête de l'école François-Rabelais s'est déroulée le vendredi 26 juin dans la salle des fêtes climatisée, offrant des conditions idéales pour accueillir les nombreuses familles venues assister au spectacle de fin d'année.

Les élèves ont embarqué leurs parents, grands-parents et amis dans un magnifique **« Voyage dans le temps »**, fruit de plusieurs semaines de préparation. Les enseignants et l'ensemble du personnel de l'école se sont pleinement investis afin d'assurer la réussite de cette belle soirée.





Le voyage a débuté avec les petits Cro-Magnons, suivis des Pharaons, des Gaulois et des Troubadours. Charlemagne, François Ier et les humanistes de la Renaissance ont ensuite pris le relais avant de laisser place aux Cowboys, puis à l'univers du cinéma muet. Enfin, les robots, parés de superbes accessoires, ont clôturé le spectacle avec une prestation remarquée.



Mais une dernière surprise attendait le public… et surtout Maîtresse Sylvie. Tous les élèves de l'école, rejoints par de nombreux anciens élèves de Sylvie Kumar-Caumon, sont montés sur scène pour lui interpréter une chanson spécialement préparée pour l'occasion : **« Maîtresse Sylvie, l'école est finie »**. Un moment particulièrement émouvant, puisque Sylvie KUMAR COMONT ne fera pas sa rentrée en septembre : l'heure d'une retraite bien méritée est venue.

Enseignante à Écueillé depuis 1987, Sylvie KUMAR COMONT aura consacré 39 années à l'éducation des enfants de la commune. Depuis plusieurs années, elle avait même le plaisir d'accueillir dans sa classe les enfants de ses premiers élèves, symbole d'un engagement exceptionnel au service de plusieurs générations.

La Commune remercie chaleureusement Sylvie pour toutes ces années de dévouement et lui adresse ses meilleurs vœux pour une retraite sereine et épanouissante.

La Municipalité remercie également l'ensemble de l'équipe enseignante pour son investissement quotidien auprès des enfants. Un grand merci enfin aux parents d'élèves qui se sont mobilisés tout au long de la soirée pour animer la fin de cette belle fête dans l'esprit convivial de la kermesse.



Les festivités à venir

Nouvelle formule pour le forum des associations



Le forum des associations 2026 revient début septembre sous une nouvelle formule.

Les horaires restent inchangés. Cependant, cette année, les associations locales présentes pourront vous faire découvrir leurs activités, leurs motivations et leurs objectifs en vous proposant des démonstrations. En effet, le forum déménage et investit des lieux plus adéquats sur le parking de la salle des fêtes avec accès au City stade, terrain de tennis, gymnase…

On vous donne donc rendez- le samedi 5 septembre de 9h30 à 12h sur le parking de la salle des fêtes afin de tester de nouvelles expériences ou de renouveler votre cotisation.

Venez nombreux prendre contact avec les membres des associations de la Commune.

Prochains rendez-vous …

les 19 septembre



et 10 octobre

Les **Journées européennes du patrimoine du 19 septembre** s'articuleront cette année autour de deux thèmes, le patrimoine de la photographie d'une part, à l'occasion du bicentenaire de la photographie créée par Nicéphore Niepce, et le patrimoine en péril d'autre part. Pour illustrer ces thématiques, Écueillé propose un concours de photographies de jardins écueillois, initié lors des Rendez-vous aux jardins du 6 juin, qui pourra s'étoffer de clichés des ponts présents sur le territoire écueillois. Une promenade nous permettra de découvrir quelques ouvrages architecturaux sur la Tourmente. Ces édifices, indispensables et fragiles, pour certains très anciens, soumis aux variations climatiques (crues, sécheresses, …) et à l'usure du temps, représentent pour les municipalités à la fois un formidable axe de développement mais aussi un point de vigilance car leur entretien nécessite une surveillance au quotidien. Écueillé compte ainsi actuellement environ 14 ponts.

Le 19 septembre, les ponts n'auront plus aucun secret pour nous !

Le 10 octobre sera la 18ème édition du **Jour de la Nuit.**

Une nuit pour rallumer les étoiles...un évènement de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et d'émerveillement à la magie du ciel étoilé.

- Pouvoir rêver le temps d'une soirée, passer un bon moment, s'émerveiller, faire de jolies rencontres, avoir des étoiles plein les yeux,
- Découvrir davantage la faune nocturne à travers une sortie naturaliste, réalisée par une chargée de mission de l'association Indre Nature spécialiste des chauves-souris.
- Découvrir l'écologie de ces espèces, mais aussi des autres espèces nocturnes (oiseaux, amphibiens…).et l'écoute des sons de la faune nocturne.
- Changer de regard sur les lumières artificielles et de se retrouver dans le monde de la nuit, profiter de la beauté du ciel.

Cette nuit-là, exceptionnellement l'éclairage public sera éteint. Seules quelques rues seront jalonnées avec des lumignons.

« Faire la lumière sur la fragilité de la biodiversité en éteignant l'électricité n'est pas un paradoxe, c'est rendre à la nature sa capacité de rayonner » ***(***Allain BOUGRAIN DUBOURG, Président de la LPO)

Partager une soupe de l'amitié à la maison des associations, selon une formule déjà éprouvée les années précédentes et largement approuvée.

Tout un programme pour vivre une nuit plus proche des étoiles !

Fin d'année scolaire : comment bien trier les fournitures ?

Pendant les grandes vacances, cartables et bureaux regorgent de fournitures plus ou moins utilisées. Avant de tout jeter, quelques gestes simples permettent de réduire les déchets, de favoriser le réemploi et de préparer une rentrée plus durable.

1. On trie et on réutilise

- Le matériel encore bon : Règles, trousses, classeurs, pochettes plastiques et stylos peuvent parfaitement reprendre du service en septembre.
- Les cahiers entamés : On garde le cahier pour en faire un parfait bloc de brouillon ou de dessin pour l'été.

2. On donne une seconde vie

Le don ou la vente : Si le matériel fonctionne mais n'est plus utile à vos enfants, donnez-le à des associations locales de seconde main ou à des proches.

3. On recycle au bon endroit

Pour ce qui est trop usagé, adoptons le bon geste de tri :

- Le papier (cahiers, feuilles, vieux livres) : Direction le bac jaune ! Astuce : inutile de retirer les spirales ou les agrafes. En revanche, veillez à bien sortir les feuilles des pochettes plastiques et des classeurs.
- À jeter dans les ordures ménagères : Les protège-cahiers, les pochettes en plastique transparentes usagées et les classeurs.



L'Atlas de la Biodiversité Intercommunale arrive à Écueillé !

Connaître, préserver et valoriser le patrimoine naturel de notre territoire : tel est l'objectif de l'Atlas de la Biodiversité Intercommunale, lancé par la Communauté de Communes Écueillé-Valençay. Réalisée en partenariat avec l'association Indre Nature, cette démarche permettra de recenser la faune, la flore et les milieux naturels de nos communes afin d'en identifier les enjeux futurs. Ce projet associe les connaissances des experts, l'engagement des élus et la participation des habitants. Dans ce cadre, deux animations gratuites sont proposées à Écueillé :

- **Mercredi 29 juillet de 14h à 17h : Formation Obs'Indre**. Cet atelier en intérieur permettra aux participants de découvrir la plateforme naturaliste Obs'Indre et d'apprendre à consulter, saisir et partager leurs observations de faune et de flore.
- **Jeudi 29 octobre de 14h à 16h : Sortie « Plantes urbaines »**. Cette balade dans les rues d'Écueillé invitera le public à observer et identifier les plantes sauvages qui poussent sur les trottoirs et dans les espaces urbains, afin de mieux comprendre leur rôle dans l'écosystème de nos communes.

Ces animations, ouvertes à tous les habitants du territoire, sont gratuites sur inscription auprès d'Indre Nature : animations@indrenature.net – 02 54 22 60 20.

Les lieux de rendez-vous seront communiqués par e-mail suite à votre inscription.

Un schéma pour développer la pratique de la marche et du vélo au sein de la CCEV

Un schéma directeur de mobilités actives, c'est quoi ?

Lauréate en 2025 de l'appel à projets AVELO 3, la Communauté de Communes Ecueillé – Valençay s'est lancée dans un ambitieux projet : réfléchir à l'avenir de la mobilité sur notre territoire et mettre en avant les mobilités douces. Pour cela, la réalisation d'un schéma directeur est fondamentale et permettra de construire une stratégie à long terme pour accroître ces modes de déplacement.

Lancé en janvier 2026 et réalisé en lien avec le bureau d'études ITER, ce schéma directeur des mobilités actives (SDMA) a débuté avec un diagnostic de notre territoire en termes d'infrastructures, flux et services. Il doit conduire à un plan d'action détaillé, une carte des liaisons cyclables intercommunales envisagées et une programmation des investissements pour les 7 prochaines années.

Les objectifs du Schéma Directeur des Mobilités Actives

- Planifier et aménager en vue de créer les conditions favorables à la pratique quotidienne des modes actifs (marche et vélo) grâce à des aménagements adéquats,
- Communiquer pour promouvoir les mobilités actives auprès de toutes les populations du territoire,
- Développer des services vélos et accompagner l'essor des nouvelles pratiques de mobilités durables.

Contacts :

Corinne BAILLY, chargée de mission « services à la population »

Sarah VANDENBORRE, chargée de mission « transition énergétique »



Construisons ensemble les mobilités de demain !

Schéma Directeur des Mobilités Actives (SDMA)

La CCEV s'engage pour développer la marche et le vélo sur le territoire.
Lauréate du **programme AVELO 3**, elle élabore un ***Schéma Directeur des Mobilités Actives.***

Nos objectifs

Aménager
Créer des infrastructures adaptées

Sensibiliser
Promouvoir les mobilités douces

Développer
Services et nouvelles pratiques

Le Projet

Janvier 2026
Lancement

Diagnostic du territoire

Plan d'actions &
carte cyclable

Programmation
sur 7 ans



Corinne BAILLY : 02 54 00 34 57 / 07 87 78 85 44
mission2@ccev.fr

Sarah VANDENBORRE : 02 54 00 32 38
accueil@ccev.fr

CCEV
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
ÉCUEILLÉ - VALENÇAY


L'ACCUEIL JEUNES ÉCUEILLÉ - VALENÇAY
Programme d'animations des vacances d'été
Pour tous les jeunes de 11 à 17 ans
MERCREDI 15 JUILLET
Gratuit
Journée Gaming
9h - 17h à Valençay
Atelier imprimante 3D, tournoi de jeux vidéo, jeux de société, casque VR.
VENDREDI 17 JUILLET
5€/16€
Soirée de l'été
18h - 23h à Lye
Pour fêter les 10 ans de l'AJEV, un groupe de jeunes organise la soirée de l'été ! Jeux d'ambiance, DJ set, grand jeu et souvenirs des dernières années.
MARDI 21 JUILLET
10€/12€
Le goût du jeu
9h - 17h à Luçay-le-Mâle
Journée intergénérationnelle : repas avec les résidents du village espoir soleil. Après-midi jeux.
JEUDI 16 JUILLET
Vlog aventure
18€/20€
9h - 17h à Valençay
Caméra, micro, ça tourne ! Interviews dans une ferme 2.0 et sortie au Vélorail de Valençay
Avec l'accueil jeunes du Poinçonnet (POPA)
LUNDI 20 JUILLET
Sport challenge
5€/16€
9h - 17h à Luçay-le-Mâle
Jeux sportifs, balle américaine, kinball, thèque et autres jeux choisis par les jeunes.
MERCREDI 22 JUILLET
Initiation BMX
10€/12€
14h - 18h à la Vernelle
Initiation BMX avec Joris Bretagnolles, vice-champion de France BMX Flat 2023
Gratuit
18h : En famille
Démonstration de BMX et échange sur la dépendance numérique.
*tarifs selon QF
= transport possible
Informations et inscriptions : Julie Chateau Lefèvre
Espace Gâtines - 11, route de Faverolles 36600 Valençay
ajev@ccev.fr / 06 07 60 92 14
AJEV
CCEV
Gâtines
info jeunes


Animé par Joris Bretagnolles, vice-champion de France de BMX Flat 2023
AJEV
Gratuit
Tout public
DÉMONSTRATION
BMX
ÉCHANGE SUR LA DÉPENDANCE NUMÉRIQUE
MERCREDI 22 JUILLET
18H
Salle des associations - rue du Marchais- La Vernelle
Plus d'informations : 06 07 60 92 14
CCEV
msa

Le costume dans les réserves de l'histoire

Cet été, la Micro-Folie revêt son plus bel habit !

Une exposition numérique vous est proposée invitant à découvrir l'histoire de la mode et du costume en France, leurs enjeux socioculturels et leurs évolutions stylistiques de la fin du XVIII^{ème} jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.

À travers l'art et une sélection de pièces d'exception issues de grands musées, découvrez les élégances aristocratiques, des tenues féminines d'époque aux costumes de cours en passant par les traditions vestimentaires populaires ayant façonné les identités régionales.

approche croisée pour mieux comprendre le rôle du costume dans la société d'époque et dans les enjeux de sa représentation artistique.

En écho à l'exposition « Valençay en Costumes », la Micro-Folie, musée numérique d'art et d'histoire, portée par la Communauté de Communes Écueillé - Valençay, propose un voyage au cœur de l'histoire de la mode et du costume avec une attention particulière portée sur le regard des artistes.

À travers les collections des plus grands musées français, découvrez comment le costume reflète les évolutions de la société, des arts et du pouvoir, dans la France d'Ancien Régime jusqu'à la fin du XIX^{ème} siècle.



Syndicat des Eaux du Boischaut Nord

PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE (RPQS) 2025

Le Code général des collectivités territoriales (CGCT) impose, par son article L.2224-5, la réalisation de rapports annuels sur le prix et la qualité des services (RPQS) d'eau potable et d'assainissement. Ces rapports doivent être présentés à l'assemblée délibérante dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

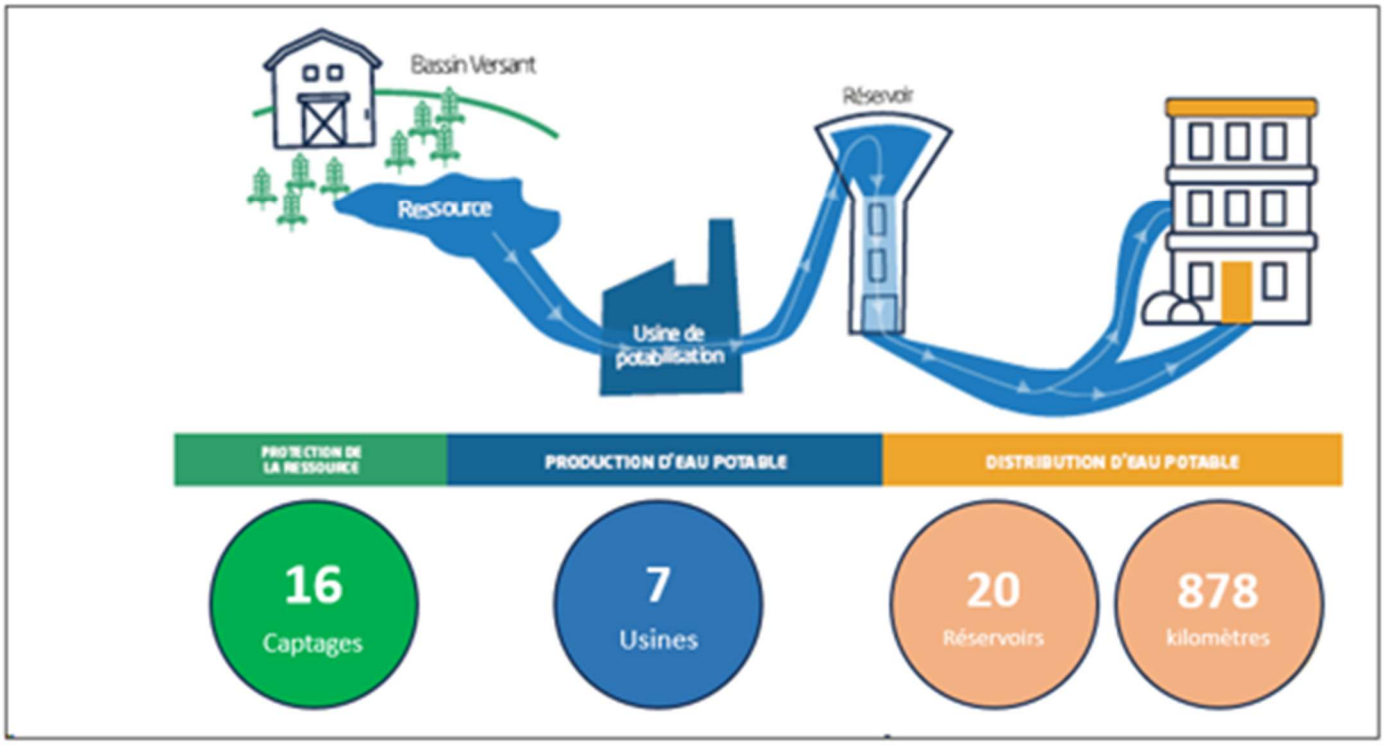
En application de l'article D.2224-7 du CGCT, la délibération et les rapports correspondants seront transmis dans un délai de 15 jours, par voie électronique, au Préfet et au système d'information prévu à l'article L.213-2 du code de l'environnement, le SISPEA.

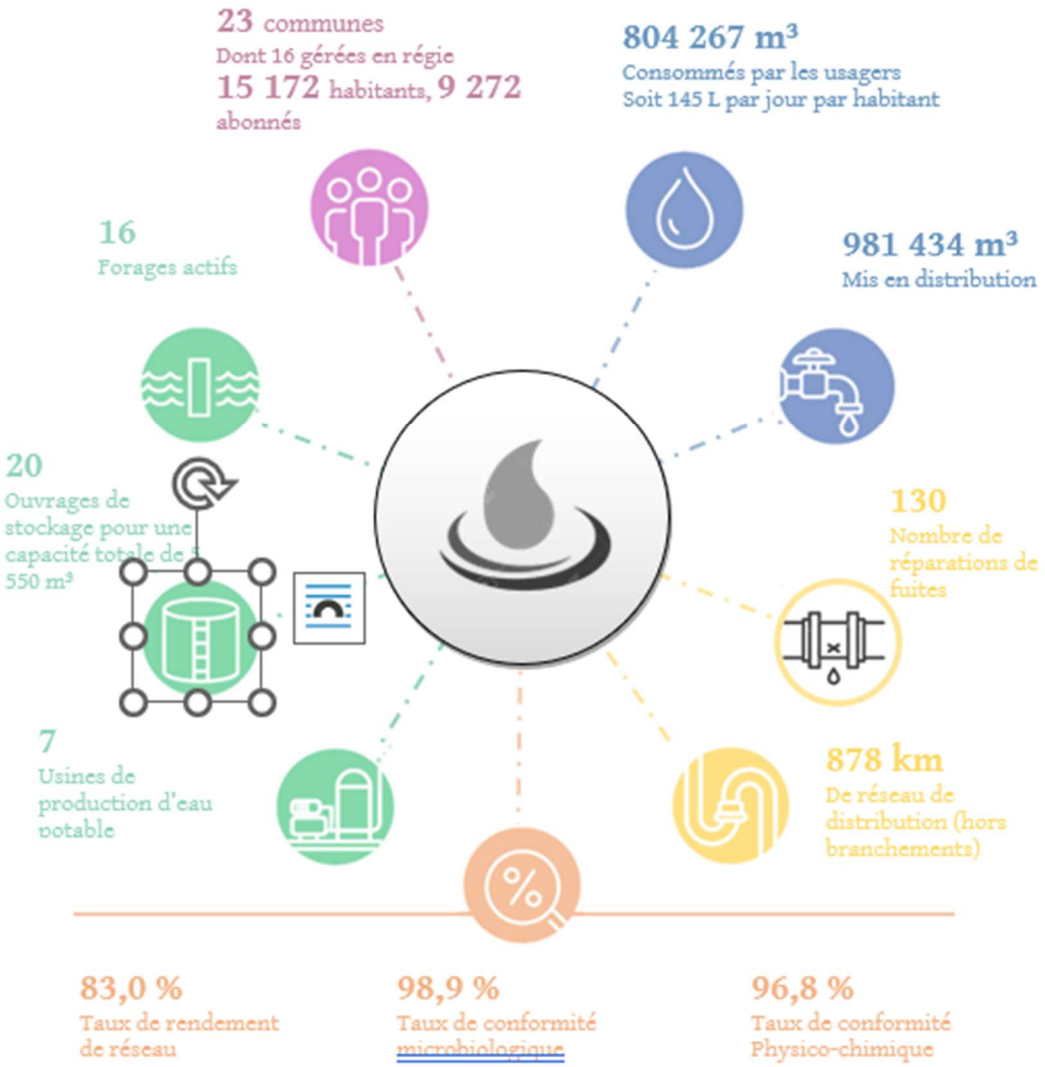
Les rapports doivent contenir, à minima, les indicateurs décrits en annexes V et VI du CGCT. Ces indicateurs doivent, en outre, être saisis par voie électronique dans le SISPEA dans ce même délai de 15 jours.

Les présents rapports sont publics et permettent d'informer les usagers des services, notamment par une mise en ligne sur le site de l'observatoire national des services publics de l'eau et de l'assainissement (www.services.eaufrance.fr).

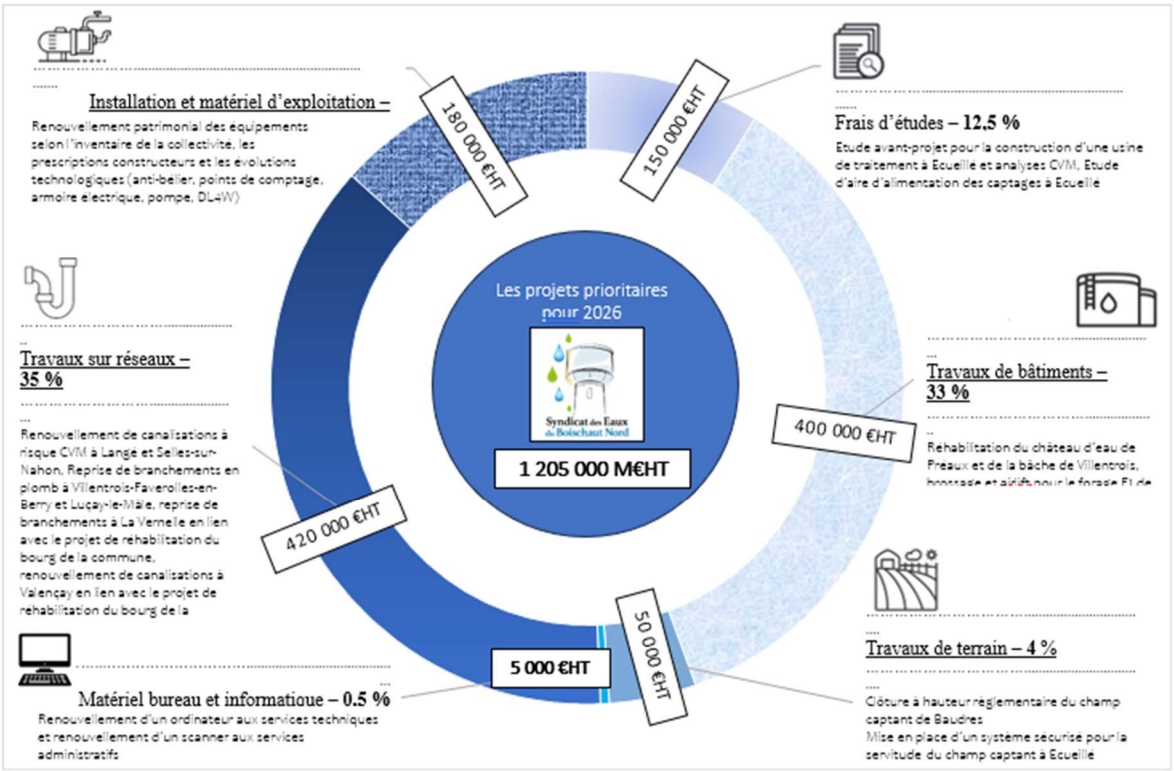
Le Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) contient 5 parties :

- **Caractérisation technique du service** : ouvrages, abonnés, volume, qualité
- **Indicateurs de performance** : rendement, indice linéaire de pertes
- **Tarification de l'eau et recettes du service** : modalité de tarification et facture type
- **Financement des investissements :** Dettes, amortissement, programme de travaux
- **Actions de solidarité :** abandon de créances, opération de coopération





Présentation des projets à l'étude en vue d'améliorer la qualité du service à l'usager et les performances environnementales du service



Situation du lit de la Tourmente et du bief suite aux intempéries de 2025

Une accumulation de branchages et de débris s'était formée dans la rivière la Tourmente et le bief à la suite du violent orage survenu en juin 2025. L'année dernière la mairie avait envoyé un courrier et pris contact avec les 2 propriétaires riverains afin de leur faire faire des travaux de nettoyage de la rivière et du bief.

Le nettoyage n'étant toujours pas réalisé ce printemps dernier, le technicien des rivières du syndicat de la Tourmente, Modon et Indrois amont a été convoqué pour se rendre sur le lieu de l'accumulation des branchages et des débris.

Après concertation entre M. le Maire, l'Adjoint en charge des rivières et le technicien, les deux riverains ont été contacté et il leur a demandé la réalisation des travaux de nettoyage avant le 1er septembre prochain.

Un retour positif s'est avéré puisqu'un des propriétaires a convenu le déblaiement des troncs, des branchages et des débris par une entreprise forestière courant août et le second propriétaire en profitera pour faire abattre les 3 peupliers restants sur son terrain.







Le syndicat d'assainissement collectif

Assainissement collectif d'Ecueillé

L'assainissement d'Ecueillé est délégué à la SAUR dans le cadre d'une délégation de service public. Pour les différentes interventions d'entretien et de bon fonctionnement de notre assainissement, un contrat a été signé pour une durée de 12 ans entre la SAUR et la commune d'Ecueillé.

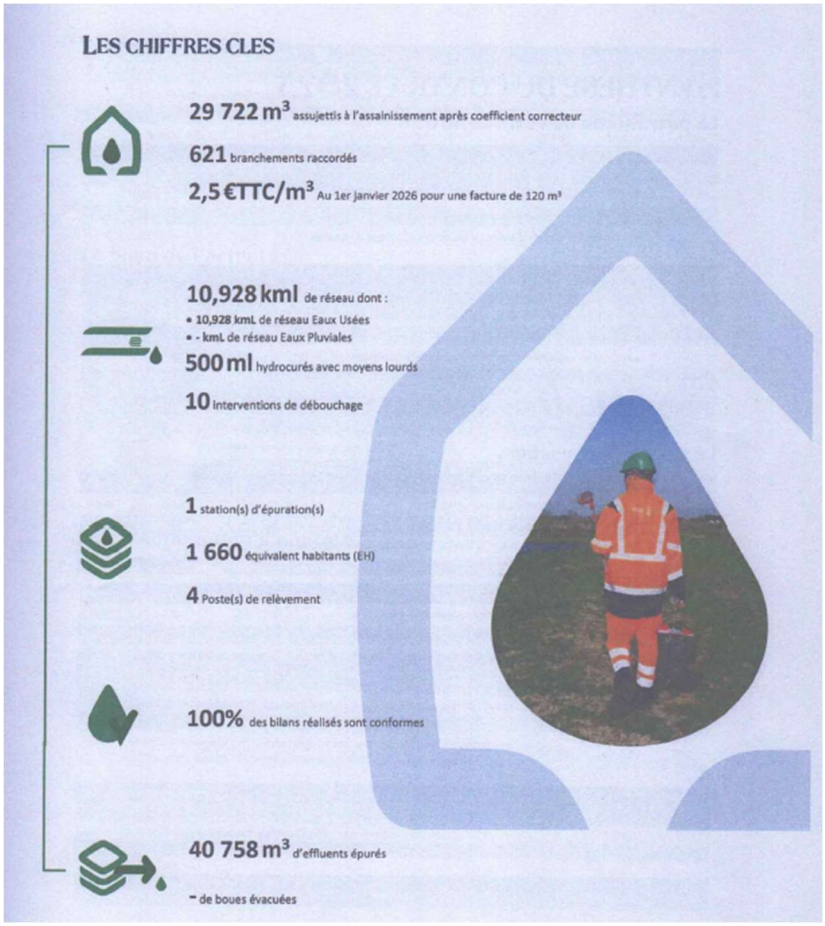
Un mot sur nos installations :

- La station d'épuration se trouvant en contre-bas de la route de Loché à la sortie de notre village avait été mise en service en 1983 pour une capacité nominale de 1660 EH (équivalent habitants).
- Sur la commune il existe 4 postes de relevage, vu notre relief, afin que toutes les eaux usées puissent s'écouler vers la station d'épuration pour être traitées.
- De plus, les eaux usées sont collectées par des conduites à écoulement gravitaire et des conduites de refoulement, toutes ces canalisations représentent une longueur de 10,928 Km.

Pour finir, un mot important sur des **gestes à ne plus faire** :

- Ne plus jeter de serviettes hygiéniques dans vos toilettes
- Ne plus jeter de lingettes biodégradables ou non dans vos WC
- Ne pas vider vos huiles de friture dans vos éviers ou autre

Chacun de nous doit être discipliné afin d'avoir un bon fonctionnement de notre réseau d'assainissement que nous avons en commun.



Le coin des associations

Les mains agiles



En septembre, après la pause estivale, l'atelier reprendra ses activités les mardis de 13h30 à 17h, salle de la Mairie à Écueillé.

Diverses activités : peinture acrylique, peinture à l'huile, peinture sur verre, peinture sur tissu, décorations de Noël, cartes d'anniversaire…

Bonne ambiance et convivialité.

Contact : Patricia LE GOUESTRE : 06.88.34.24.99.

Le Judo Club Écueillois



Le judo club d'Ecueillé a connu une belle année sportive avec ses 74 licenciés inscrits sur l'ensemble des cours (baby judo/judo/jujitsu/taïso) dispensés par notre professeur Cédric Erdeven.

La saison a été ponctuée par l'organisation de plusieurs évènements avec entre autres un cours de taïso ouvert à tous à l'occasion d'octobre rose.

Le club s'est également déplacé sur diverses compétitions départementales et régionales et également sur de nombreux stages.

Cette année a été particulière pour l'organisation des cours car le dojo étant actuellement en travaux afin de réaliser une salle de remise en forme ainsi qu'une salle de réunion, nous avons été contraints de déménager les tatamis à la salle des fêtes afin d'assurer les cours dans de bonnes conditions. Nous devrions réintégrer la salle au début de saison.

Comme à l'habitude la saison s'est clôturée par la cérémonie de remise de ceintures suivie d'un vin d'honneur afin de remercier tous nos sportifs ainsi que les parents et l'ensemble des membres de notre club.



Les projets pour le début de saison prochaine :

Nous innovons avec l'organisation d'un color run le samedi 29 août prochain.

Un dîner dansant sera organisé le samedi 24 octobre.

On vous attend pour une saison 2026/2027 sportive et festive et vous souhaitons un très bel été.

Contacts :
Cédric ERDEVEN, Professeur diplômé d'Etat : 06 13 93 48 99
Mail : judo.ecueillois@laposte.net

Le club de marche Écueillois



Il reste 3 randonnées au calendrier UFOLEP avant la fin de saison.
Le club a bien été représenté aux sorties :

- Départementale à Buzançais avec visite guidée l'après-midi.
- Hors département le 20 juin à Vézelay.

Les randonnées sont le dimanche matin ou les jours fériés.

Un groupe a été créé sur Whatsapp pour mentionner la veille le lieu de la randonnée et l'heure de départ qui se situe sur la place d'Écueillé.

Notre manifestation annuelle sous l'égide de l'UFOLEP sera le 20 septembre 2026, en espérant que le temps soit moins pluvieux que l'année précédente.
Le club compte à ce jour 26 licenciés.



Renseignements :
GARAPIN Jocelyne : 06 74 96 05 70
Mail : jocelyne.garapin@orange.fr



Le Cyclo-Club Ecueillois

Pour cette année 2026, le Cyclo club compte 13 adhérents dont 2 féminines.

Une pensée pour notre Trésorier Adjoint Joël BONJOUR qui nous a quitté au mois de mars dernier.

Les sorties s'effectuent généralement le dimanche matin mais aussi en semaine selon les disponibilités de chacun.

Le Cyclo club a annulé la sortie annuelle en famille avec pique-nique qui devait avoir lieu le dimanche 21 juin 2026 en raison de la canicule.

Le Cyclo-Club avec le soutien de la Municipalité et le concours technique de l'US Argenton organisera le samedi 15 août 2026 le prix cycliste d'Ecueillé (qui sera la 1ère manche du Triangle Sud Berry, une épreuve unique en France avec 6 jours de course consécutifs) sur le circuit habituel de 6,4 kms à parcourir à 15 reprises pour 96 kms ; le départ sera donné à 15 heures au podium face au Champ de Foire (144 engagés en 2025).

Grâce à la générosité des commerçants et artisans, de nombreuses primes seront disputées ainsi qu'un classement par points rendant ainsi la course toujours très animée.

Vous souhaitez nous rejoindre au Cyclo-Club pour effectuer des sorties en groupe (rando balade), n'hésitez pas à nous rejoindre.

Renseignements auprès de : Michel MALASSENET au 06.09.82.30.48.
Alain VOISIN au 06.27.52.46.90.

Les activités des Archers des Fontaines

- ✓ le 5 septembre 2025 : forum des associations avec plusieurs contacts,
- ✓ le 27 septembre 2025 : portes ouvertes au gymnase, plusieurs personnes ont testées,
- ✓ le 9 novembre 2025 : stage avec formateur agréé et 8 archers,
- ✓ le 3 décembre 2025 : passage de badges pour 13 archers,
- ✓ Le 19 avril 2026 : concours à Écueillé,





- ✓ Participation des archers à plusieurs compétitions régionales UFOLEP,
- ✓ Et pour finir la saison, le 24 mai à Conty (80) Championnat de France pour Jérôme classé pour sa 1ère participation,
- ✓ 2 passages de badge dans des clubs extérieurs.

🎶 Anim'Écueillé : retour sur la Fête de la Musique du vendredi 19 Juin 2026 ! 🎶



Quelle belle soirée !

En collaboration avec la Société Musicale d'Écueillé, cette édition de la Fête de la Musique a été une réussite, rassemblant de nombreux habitants dans une ambiance festive et conviviale.

Du côté d'Anim' Écueillé, ce sont plus d'une centaine de repas (grillades et frites) qui a été servie tout au long de la soirée !



Bravo à tous les bénévoles des deux associations pour leur investissement, leur bonne humeur et leur efficacité.

Merci également à toutes les personnes qui sont venues partager cette belle soirée avec nous. Votre présence nous encourage à continuer de faire vivre notre commune.

À vos agendas !

Halloween : **samedi 31 octobre 2026**

Le traditionnel Marché de Noël : **samedi 12 décembre 2026**

Nous espérons vous retrouver encore nombreux pour partager ces prochains rendez-vous !

L’Académie des Curieux par les Elfes



Tous les mercredis, l'Académie des Curieux, pour grandir et découvrir ensemble !

À Écueillé, l’Académie des Curieux propose aux enfants de 4 à 14 ans des activités éducatives, créatives et conviviales tous les mercredis de 16h à 18h30.

Installés à la Maison des Associations et au jardin pédagogique Les Elfes d’Ecueillé, ces ateliers organisés par groupe d’âge offrent aux jeunes un espace stimulant où apprendre et s’amuser.



Chaque atelier débute par un temps d'aide aux devoirs pour ceux qui en ont besoin autour d'un bon goûter partagé. L'objectif est simple : accompagner les enfants dans leurs apprentissages et renforcer leur confiance en eux.

L’Académie des Curieux, c'est une multitude d'activités pour éveiller la curiosité et développer les talents de chacun : découverte de savoir-faire artisanaux (poterie, vannerie, instrument de musique nature…), yoga, échecs, ateliers nature, jardinage, création de podcasts, activités artistiques et créatives, cours de langues, ateliers philo pour enfants…

Le jardin pédagogique avec sa petite maison en paille et argile permet aux enfants de mettre les mains dans la terre, d'observer la nature, de comprendre les cycles du vivant et de développer leur sens des responsabilités tout en s'amusant.

À l'heure où les écrans occupent une place grandissante dans le quotidien des jeunes, l’Académie des Curieux propose une alternative dynamique et enrichissante : des activités concrètes, des échanges, des projets collectifs et des expériences partagées qui favorisent le lien social, l'entraide et le plaisir d'être ensemble.

Rejoignez l'aventure et venez partager avec nous des mercredis pleins de découvertes, de créativité et de belles rencontres !



L’Académie des Curieux par Les Elfes
📍 Maison des Associations d'Écueillé
🌱 Jardin pédagogique des Elfes
🕓 Tous les mercredis de 16h à 18h30
👧👦 Pour les enfants de 4 à 14 ans
📧 centre.leselfes@gmail.com
📞 Fanny au +33 (0)6.62.59.81.18

L'Art à tout va



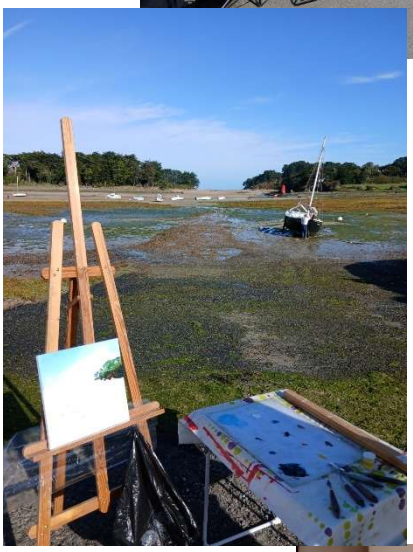
- A Écueillé, 2 interventions de Dominique MAILLOCHON : pas à pas sur 2 jours, en peinture à l'huile, au couteau,
- Stage avec Edwige ZIARKOWSKI pour travailler sur les effets de matière sur encre et aquarelle,
- Autre stage animé par E. ZIARKOWSKI sur le thème de l'Art abstrait.
- Intervention, sur 2 après-midi, de Stéphane GUIBERT, sur la technique du collage, souvent lié à l'expression surréaliste.

Tout le reste de l'année, chacun explore les domaines qui lui font envie.

Pour terminer la saison, le club a accroché quelques-unes de ses productions aux cimaises de l'Office de Tourisme de Valençay, pour tout le mois de juin.







RETOUR EN IMAGES SUR LES ACTIVITÉS





Association Besoin d'R à Ecueillé en mars 2026

Tout d'abord un grand merci de nous avoir permis de nous poser quelques semaines dans l'ancienne gare d'Écueillé du 6 au 28 mars 2026.

Notre association, créée en 2024, a pour objectif d'ouvrir une ressourcerie sur le territoire de la communauté de communes d'Ecueillé-Valençay, mais n'ayant pas encore un local pérenne, nous avons choisi le nomadisme pour nos boutiques.

En 2025, nous avons tenu plusieurs boutiques éphémères dans 5 communes différentes : Valençay, la Vernelle, Vicq sur Nahon, Veuil et Luçay-le-Mâle.

La gare d'Écueillé a été notre première boutique de l'année 2026.

L'emplacement, les locaux et l'enthousiasme des personnes venues nous rendre visite ont permis de faire de cette étape une belle réussite !

Nous avons accueilli 384 **personnes** dans la boutique et beaucoup découvraient l'existence de Besoin d'R, le principe d'une ressourcerie et les valeurs du réemploi. De très nombreux objets ont trouvé preneuse ou preneur ... au total **à Écueillé, c'est 710 kg de déchets évités**.

Depuis, nous sommes allés à Heugnes en mai et nous serons à Veuil en juillet.

A ce jour, le total de déchets évités depuis l'ouverture de la 1ère boutique en avril 2025, se porte à 5,2 tonnes, soient plus de 2 bennes pleines d'encombrants en déchetterie.

Nous serons ravis de participer au forum des associations le 5 septembre pour continuer à faire connaître notre démarche du réemploi et de sobriété de consommation.

Le Conseil Collégial de Besoin d'R





La Société Musicale Écueilloise

L'harmonie d'Ecueillé, la chorale la clé des chants et le Rythmi-Band ont une fois de plus animé et organisé le concert de Printemps du samedi 11 avril dernier. Cette soirée « dessert musical » fut, une fois de plus, très appréciée par les spectateurs présents, de nombreux retours élogieux nous ont été dit. Bravo à la Musique d'Écueillé.





Le samedi 6 juin dernier, l'école de musique et ses 6 professeurs réalisèrent l'audition musicale des élèves dans la salle de répétition de l'harmonie. Tous les élèves jouèrent une interprétation individuellement ou en groupe avec leurs instruments. Les différents niveaux des cours de solfège terminèrent par un chant féerique de Cendrillon.

Les parents se sont régalés de cette audition 2026.

Encore cette année, l'harmonie d'Écueillé, François et son accordéon, la chanteuse Mariie et Jean-Baptiste à la sono animèrent la fête de la Musique le 19 juin dernier.

Pour cette 3ème année de la Fête de la Musique organisée par la Société Musicale Ecueilloise, l'association Anim'Écueillé s'est jointe à nous pour faire des grillades en début de soirée sur la place devant la mairie.

Encore merci à notre public qui s'est déplacé à notre fête de la Musique.







La Pétanque Ecueilloise

La saison n'est pas encore terminée mais chacune des quatre équipes engagées dans le Championnat de Clubs se défend avec ferveur.

Les vétérans ont rencontré Argenton 2, Déols 3, Saint Gauthier 1, Levroux 1. Le classement n'a pu se faire car la dernière rencontre qui aurait dû avoir lieu le 25 juin n'a pu se faire en raison des fortes chaleurs.

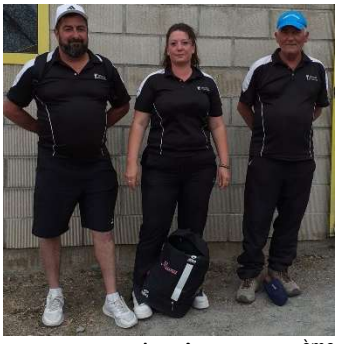
Les équipes masculines (OPEN 1 et OPEN 2) ont encore des rencontres à disputer en septembre. Pour le moment elles sont toutes les deux à la 3ème place de leurs divisions respectives.

L'équipe féminine, en championnat régional, se défend sans toutefois remporter de rencontres mais en marquant des points malgré tout. Il faut noter que c'est une « jeune » équipe, constituée il y a seulement 3 ans et qui rencontre des adversaires qui évoluent en régional depuis plusieurs années.

Prochaines rencontres pour les Écueilloises : Argent sur Sauldre (18) et Romorantin (41).



Le Grand Café a souhaité nous accompagner dans notre aventure en nous offrant des vestes.
Merci à Antoine et Christophe.



Un certain nombre de joueurs de la Pétanque Ecueilloise sont très assidus et participent aux concours organisés dans le département et hors département.



Boulodrome de Châteauroux

Une triplette mixte s'est distinguée à Argenton, leur parcours s'arrêtant en 8ème de finale où elle s'est inclinée contre les vainqueurs de ce concours.



Très jeune joueur, Gabriel a un avenir prometteur dans le département de l'Indre. Actuellement licencié au Blanc car c'est le seul club qui propose des entraineurs pour les plus jeunes, il s'entraine le vendredi soir au boulodrome avec ses parents et ses grands-parents licenciés à Ecueillé.

Il est sélectionné pour les Championnats de France junior en juillet prochain.
On lui souhaite bonne chance.

Notre concours officiel le 21 juin dernier a été annulé en raison de la canicule.

Les prochaines rencontres seront le National de Saint Maur en septembre puis le National France Bleu à Châteauroux en octobre.

Pour tout renseignement s'adresser à Franck COUTANT, Président du Club.

La Société Sportive Écueilloise

La saison 2025-2026 a été marquée par une belle implication des joueurs, éducateurs, bénévoles et dirigeants.



Malgré des effectifs parfois limités, l'école de football a poursuivi sa progression.

- Les catégories U7 et U9 ont connu une participation régulière et encourageante.
- En entente avec le Pays Montrésorois, les U11 et surtout les U13 ont réalisé de très bons parcours, ces derniers terminant à deux reprises vice-champions de leur championnat.
- Les équipes U17 et U18 ont poursuivi leur apprentissage avec sérieux dans des championnats relevés.

Pour la saison 2026-2027 :

- Les catégories U7 et U9 seront maintenues,
- Une équipe U11 pourrait être engagée à Écueillé,
- L'entente U13 sera reconduite,
- Un projet est à l'étude en U15 avec plusieurs clubs du territoire.
- Deux nouveaux éducateurs rejoignent la structure et des journées portes ouvertes seront organisées afin d'accueillir de nouveaux licenciés.

Chez les seniors, l'équipe première, dirigée par Steven Testu, termine à une belle 5ème place en 1ère Division et assure son maintien.

L'équipe réserve se maintient également en 3ème division tandis que l'équipe féminine confirme sa progression en terminant 6ème pour sa deuxième saison d'existence.

L'année a également été marquée par la fin des travaux du club house. Les différentes manifestations comme la choucroute à emporter, le concours de belote, la vente de calendrier, le tournoi de sixte, le concours de pétanque ont été une belle réussite avec également la participation du club à la soirée Téléthon. Ces différentes manifestations seront reconduites pour la saison 2026/2027.

Vous pouvez venir nous rejoindre, garçon ou fille, né(e) en 2021 et avant.
Contacts : Fabrice RENAULT : 06.30.93.02.81, Kilian LEMAIRE : 07.84.25.45.85.

Pour les équipes masculines, les entraînements ont lieu les mercredis et vendredis de 19h00 à 21h00 au Stade.
Contacts : Steven TESTU : 06.43.26.08.52, Marcel LEMAIRE : 06.89.59.93.50.

Pour l'équipe féminine, les entraînements ont lieu le mardi de 19h00 à 21h00 au Stade.
Contacts : Kilian LEMAIRE : 07.84.25.45.85, Antoine NAYNA : 06.79.66.73.01.

Le club remercie chaleureusement la municipalité pour son soutien, les bénévoles pour leur engagement et tous les licenciés pour leur passion.

Les infos diverses

France services vous permet d'accéder en un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics :

France Rénov' · Allocations Familiales · L'Assurance Maladie · msa santé famille retraite services · L'Assurance Retraite · France Travail · Chèque Énergie · point justice · Finances Publiques · Urssaf · La Poste · France Titres

Exemples de services proposés dans les France services :

- Déclarer ses **revenus**
- Faire une demande de **carte d'identité**
- Déclarer la cession ou l'achat d'un **véhicule**
- Demander une aide (**allocation logement, RSA**)
- S'informer sur la **retraite**
- Gérer son compte **Ameli**

Note :

Demande :

Documents à apporter :

Demande :

Documents à apporter :

Ne pas jeter sur la voie publique - Impression Imprim'Lab - www.imprim'lab.com

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

France services



Trouvez la France services à moins de 20 minutes de chez vous sur

france-services.gouv.fr

France services, qu'est-ce que c'est ?

France services est un dispositif mis en place par l'État pour **faciliter l'accès aux services publics**, en particulier dans les territoires ruraux, périurbains ou dans les quartiers prioritaires. Il s'agit de lieux d'accueil de proximité où les usagers peuvent obtenir de l'aide pour leurs démarches administratives.
L'objectif est de **lutter contre l'éloignement des services** et de **simplifier l'accès aux démarches administratives** (santé, famille, retraite, emploi, logement, justice, impôts, etc.).

Vous avez besoin d'un conseil ou d'aide dans vos démarches ?

Venez pousser la porte de l'une des **27 France services du département de l'Indre**. Les conseillers sont formés pour **vous accompagner gratuitement et en toute confidentialité**.



Aigurande
8 rue Jean Marien Messant
02 54 06 37 33

Ardentes
11 rue de la République
02 54 24 60 45

Argenton-sur-Creuse
Maison animation St-Etienne
20 place Olympe de Gouges
02 54 61 07 04

Buzançais
9 avenue de la République
02 54 84 02 61

Bélâbre
4 rue Aristide Briand
02 54 02 23 39

Chabris
ESPACE 2eco
1-3 rue Grande
02 42 05 02 10

Chaillac
5 rue de La Poste
02 54 61 34 99

Châteauroux - St-Jean
Centre commercial St-Jean
Rue Eugène Delacroix
02 54 08 53 85

Châtillon-sur-Indre
8 place John Stewart de Buchan
02 54 38 29 05

Déols
1 rue de l'Abbaye
02 54 34 59 73

Écueillé
Rue du Vieux Fort
02 54 00 38 85

Éguzon-Chantôme
13 rue Jules Ferry
02 54 01 58 39

Issoudun
32 boulevard Marx Dormoy
02 54 03 34 72

La Châtre
13 rue d'Olmor
02 54 31 20 04

Le Blanc
1 place du Général de Gaulle
02 54 29 51 65

Levroux
14-15 place de la République
02 54 22 63 26

Mézières-en-Brenne
Brenne Box
1 place Jean Moulin
02 54 38 59 46

Neuvy-Saint-Sépulchre
2 rue Gardie et Bois la Reine
02 54 06 10 28

Reuilly
34 rue de la République
02 54 03 50 15

Saint-Gaultier
19 place du Champ de Foire
02 54 01 58 53

Sainte-Sévère-sur-Indre
2 rue Basse
02 54 06 14 74

Tournon-Saint-Martin
4 place de l'Église
02 54 01 58 48

Valençay
Espace Gâtines
11 route de Faverolles
02 54 29 46 36

Vatan
Avenue de la Sentinelle
02 54 49 23 22

Villedieu-sur-Indre
7 rue Jean Jaurès
02 54 27 35 09

France services itinérantes
Les Rur@linette
07 88 83 29 82

NOS MISSIONS

Favoriser le maintien à domicile le plus longtemps possible grâce à la mise en place d'un accompagnement renforcé et coordonné à domicile.

- Faciliter l'accès aux ressources au plus proche du domicile.
- Proposer des actions de prévention.
- Sensibiliser et former les professionnels à l'accompagnement du grand âge.

Accompagnement renforcé des personnes âgées

Organisation du parcours de vie

Sécurisation de l'environnement

Formation des professionnels

Ateliers de prévention et d'éducation à la santé

Soutien aux aidants / lutte contre l'isolement

Appui aux professionnels du territoire



La Croisée
Des Trois Terres

CONTACTEZ-NOUS

Téléphone
02 54 00 36 00
07 56 46 17 14 (Cadre du CRT)

Courriel
crt@ehpad-ecueille.fr
kelly.delrieu@ehpad-ecueille.fr

Horaires d'ouverture
Lundi au vendredi 9h00 à 17h00

Adresse
37 avenue de la Gare
36240 Écueillé



ACCOMPAGNEMENT
PRÉVENTION
FORMATION

La Croisée
Des Trois Terres

CRT

CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALES

Des ressources pour bien vieillir chez soi.

QUI PEUT EN BÉNÉFICIER ?

ersonnes âgées
oute personne de 60 ans et plus résidant sur territoire du CRT, avec ou sans condition de épendance, selon le service proposé.

idants
out aidant ayant besoin d'être soutenu afin e favoriser le lien social et de rompre l'isolement.

rofessionnels
ous les professionnels intervenant à domicile.

FINANCEMENT

ervices gratuits pour les bénéficiaires.
inancement assuré par l'Agence Régionale le Santé (Centre-Val de Loire).





C'EST QUOI LE CRT ?

Le Centre de Ressource Territoriale (CRT)

Le CRT est un dispositif d'accompagnement renforcé destiné au maintien à domicile des personnes de 60 ans et plus en perte d'autonomie.

Nous proposons des solutions d'accompagnement vous permettant de vieillir chez vous le plus longtemps possible.

ÉQUIPE

1 cadre

1 infirmière

2,5 aides-soignantes

0,5 ergothérapeute

0,5 psychologue

CARTOGRAPHIE



CHAMP D'INTERVENTION

Nord du département de l'Indre.



LES RENDEZ-VOUS DE L'ENTREPRENEURIAT

AVEC FRANCE SERVICES ÉCUEILLÉ



PLES

Jeudi 15 octobre

Accueil à partir de 10h jusqu'à 17 h

Lieu : salle des fêtes
Rue du 11 Novembre 1918 - 36240 Écueillé

Vous souhaitez créer ou développer votre activité ?

Les **Rendez-vous de l'Entrepreneuriat**, c'est :
des interventions de spécialistes, des rencontres avec des chefs d'entreprise, des conseils des structures d'accompagnement, des offres de locaux professionnels disponibles et un village d'entrepreneurs.

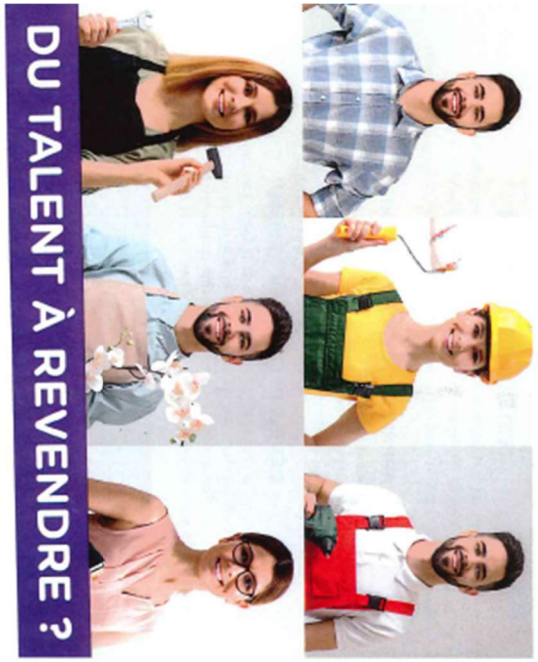
Avec diverses interventions d'experts :

- Communication d'entreprise
- E-facturation
- Tester sans risque son idée ou son projet d'entreprise
- Financer le démarrage et le développement de son entreprise
- ...

Entrée libre et gratuite

Pour en savoir plus : contactez le **PLES 36** (Pôle Local d'Économie Solidaire)
Tel : 09 81 01 01 94 ou par mail : laurent.pinchault@ples36.fr - **www.ples36.fr**

Région Centre Val de Loire · Pays Valençay en Berry · Pays Castelroussin Val de Creuse · Cofinancé par l'Union européenne · France services · Ecueillé dans l'Indre · CCEV Écueillé-Valençay · adie Le collectif Territoires d'engagement



DU TALENT À REVENDRE ?

Vous avez **envie d'entreprendre** dans les services à la personne ?
Démarrez et développez votre activité en étant accompagné.e par la Coop Services 36 !

Si services à la personne

COOP SERVICES 36

Avec COOP SERVICES 36

BÉNÉFICIEZ DE LA DÉCLARATION

Vous facturez sous le numéro de SIRET de la Coop Services
Vos clients bénéficient d'une **réduction ou d'un crédit d'impôt de 50%**
La Coop Services transmet directement l'attestation fiscale à vos clients

TESTEZ VOTRE ACTIVITÉ

Développez votre clientèle, vérifiez la viabilité économique de votre projet **tout en conservant vos allocations** (ARE, RSA, AAH...)
Sécurisez votre activité avec notre **assurance responsabilité civile professionnelle**

APPRENEZ À ENTREPRENDRE

Un **accompagnement personnalisé** sur tous les aspects de votre entreprise
Des formations ciblées, directement applicables sur le terrain
Un appui administratif, comptable et commercial

DÉVELOPPEZ VOTRE RÉSEAU

Intégrez le **réseau d'entrepreneur.e.s** de la Coop Services 36
Bénéficiez d'une **communication** à l'échelle du département
Faites partie de notre **plateforme multiservices**
Assurez-vous une visibilité sur internet : **notre annuaire et nos réseaux sociaux**

NOS PRINCIPES :

- La **qualité** de services et la satisfaction des clients
- La **coopération** entre les entrepreneur.e.s et le développement de leur réseau
- L'**accompagnement personnalisé** et la formation au métier de chef.fe d'entreprise
- L'**engagement** au quotidien dans la création d'emplois locaux

Inscrivez-vous à une réunion d'information collective et trouvez des permanences près de chez vous !

Contactez-nous
06 52 11 76 85

Coop Services 36 : 32 Espace Voltaire - 36000 Châteauroux **www.ples36.fr**

PLES



Testez, validez, créez

COUVEUSE D'ENTREPRISES

du PLES 36

www.ples36.fr

Vous avez un projet de création d'entreprise ?

Testez, validez, créez

avec la couveuse d'entreprises du PLES 36



La couveuse d'entreprises vous permet de :

- Vérifier la viabilité de votre projet et votre capacité à entreprendre
- Apprendre le métier de chef-fe d'entreprise
- Constituer votre réseau de clients et de partenaires : communication, prospection, vente de produits et de services, facturation
- Bénéficier d'un hébergement juridique grâce au contrat d'appui au projet d'entreprises (CAPE) pour une période de 6 mois à 36 mois

Tout en conservant votre statut (demandeur d'emploi, étudiant, salarié à temps partiel, etc.) et les allocations auxquelles vous avez droit (ARE, RSA, ASS, AAH...)

Nous vous proposons :

- Un accompagnement personnalisé sur tous les aspects de votre entreprise
- Des formations ciblées directement applicables sur le terrain
- Un appui administratif et comptable

Comment intégrer la couveuse d'entreprises ?

- En participant à une réunion d'information collective suivie d'un rendez-vous individuel
- En remplissant un dossier d'admission



Vous présentez votre projet devant la commission d'admission de la couveuse, puis vous signez le contrat **CAPE** ! (Contrat d'Appui au Projet d'Entreprise)

Contactez-nous au 09 81 01 01 94
Email : contact@ples36.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

Pôle Local d'Economie Solidaire - 32 espace Voltaire - 36000 Châteauroux

PÔLE LOCAL D'ÉCONOMIE SOLIDAIRE

Vous avez **une idée** ? **Un projet** ?
Le Ples 36 vous accompagne à la **création d'entreprise** sur tout le territoire de l'Indre avec des dispositifs adaptés à vos besoins.



32 Espace Voltaire
36000 - Châteauroux

Prenez rdv au
09 81 01 01 94

www.ples36.fr

Accompagnement individuel et collectif

Valider son projet

Bénéficiez d'un accompagnement personnalisé pour construire et finaliser votre projet d'entreprise, avant de vous lancer ou d'intégrer la couveuse.

Couveuse d'entreprises

Testez votre activité en toute sérénité et en étant accompagné, avant de vous lancer officiellement.

Coop services 36

Lancez votre activité dans les services à la personne (jardinage, soutien scolaire...) grâce à un cadre juridique sécurisé.

Suivi post création : CAPA

Un accompagnement personnalisé pour les microentrepreneurs immatriculés depuis moins d'un an. Bénéficiez d'ateliers, de conseils individuels et d'un appui concret pour bien démarrer, développer votre activité et rompre l'isolement.

Cagnotte Solidarité Emploi

Bénéficiez d'un prêt citoyen à taux 0%.
Jusqu'à 3000€ pour démarrer votre activité

Formations

Certification entrepreneur de la TPE

Développez vos compétences avec des formations adaptées pour devenir un entrepreneur autonome.

Bilan de compétences

Faites le point sur votre parcours, vos envies, vos points forts et vos rêves, pour construire un projet d'entreprise qui a du sens.



Des trajets en voiture plus économiques et plus écologiques, ça vous tente ? En Centre-Val de Loire, l'autopartage et le covoiturage constituent des alternatives aux transports en commun. Particulièrement en zones rurales où les horaires ou les dessertes limitent les options. Mode d'emploi.

Rémi + Autopartage, un service qui se développe

Profitez de tous les avantages d'une voiture sans les inconvénients ! Avec Rémi+ Autopartage, vous louez une voiture près de chez vous, pour quelques heures ou pour la journée, et la restituez une fois votre trajet terminé. Pas de frais d'entretien, pas d'engagement ! Vous ne payez que ce que vous consommez, tout en profitant d'une voiture automatique électrique et compact : une Peugeot E-208 avec une autonomie de 350 km.

Après le succès des premières expérimentations lancées en octobre 2023 sur six communautés de communes, la Région engage une deuxième phase de déploiement du dispositif RÉMI + Autopartage. Le service s'étendra progressivement sur d'autres communautés de communes. 80 nouvelles communes intégreront le dispositif à l'horizon 2026.

Où trouver les voitures Rémi + Autopartage ?

Une Peugeot E-208 en libre-service sera prochainement disponible à la location à Écueillé.

Si vous êtes intéressez, Rémi répond à toutes vos questions :

Le service client Rémi + Autopartage est joignable :

Du lundi au samedi de 6h à 20h

- **Par téléphone au : 0 806 70 33 33** (Service gratuit + prix appel)
- par mail **contact@clem-e.com**

ALERTE CANICULE

Canicule : pensez à vous inscrire sur le registre communal

Face aux fortes chaleurs que nous connaissons actuellement, la municipalité rappelle qu'un registre communal est à la disposition des personnes les plus vulnérables.

Si vous êtes une personne âgée, en situation de handicap, isolée ou vivant seule, vous pouvez vous inscrire en mairie en communiquant les informations suivantes :

- Nom et prénom
- Adresse
- Numéro de téléphone

Cette inscription permet à la mairie de prendre contact avec vous en cas d'épisode de canicule, afin de s'assurer de votre bien-être et de vous apporter, si nécessaire, une aide ou une orientation vers les services compétents.

Les informations recueillies sont conservées en mairie dans un registre confidentiel, uniquement dans le cadre du dispositif de prévention et de gestion des épisodes de canicule.

Pour toute inscription ou demande de renseignements, n'hésitez pas à contacter votre mairie 02 54 40 21 10.



ÉCUEILLÉ

Fête Nationale

14 juillet



COMMÉMORATION

11H00 Défilé officiel en
musiqueavec revus des pompiers

VIN D'HONNEUR

11H45 Vin d'honneur
sur le parvis de la Mairie

REPAS OFFICIEL

13H00 à la Salle des Fêtes
Confectionné par la Belle Époque - 26€

REPAS EN SOIRÉÉ

20H00 sur la Place de La Mairie
Confectionné par la Petite Boucherie - 18 €